

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

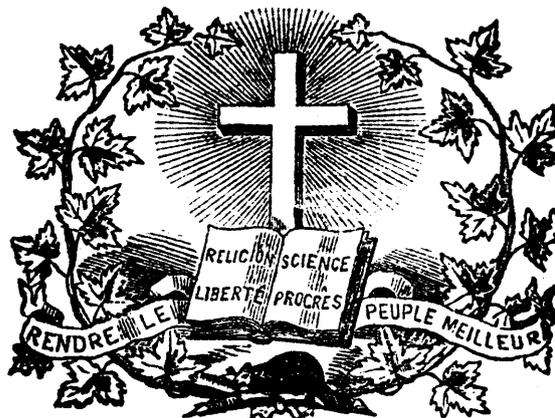
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume VI.

Montréal, (Bas-Canada) Novembre, 1862.

No. 11.

SOMMAIRE.—SCIENCE : Compte-rendu du Cours d'histoire du Canada de l'abbé Ferland à l'Université-Laval, (suite).—EDUCATION : Influence de la famille sur l'enfant et sur son avenir, (suite et fin).—Exercices pour les élèves des écoles.—Vers à apprendre par cœur : A quoi doivent tendre les efforts du sage.—Boileau.—Dictée homonymique.—Solution des problèmes contenus dans la précédente livraison.—AVIS OFFICIELS.—Nominations : Examinateurs—Commissaires d'école.—Erections de municipalités scolaires.—Diplômes accordés par les bureaux d'examineurs.—Instituteurs disponibles.—Dons offerts à la bibliothèque du département.—EDITORIAL : Bureaux d'examineurs.—Extraits des rapports des inspecteurs d'école pour 1859 et 1860, (suite).—Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes : Paris, Londres, Québec.—Petite Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin de l'instruction publique.—Bulletin des lettres.—Bulletin des sciences.—Bulletin des beaux-arts.—Bulletin des bons exemples.—DISTRIBUTIONS DE PRIX : Collège de St. Michel.—Collège de Ste. Thérèse.—ANNONCE : Bibliographie Canadienne.—Extrait du catalogue de la Maison Rolland.

et les deux Français n'y eussent probablement pas réussi à l'aide de leur boussole, s'ils n'eussent été mieux servis par l'habileté sauvage du Huron que par leur instrument, bien que ce Huron visitât pour la première fois cette partie du pays. Ils n'arrivèrent que le soir au fort Richelieu, épuisés de fatigue et désolés de ne point trouver le Père de Noue rendu avant eux.

Des hommes partirent de suite pour chercher le Père ; mais ce ne fut que le lendemain, près de deux jours après son départ du campement de la nuit, que le Père fut retrouvé mort, par un soldat français et deux sauvages à quelque distance du fort. Le missionnaire était à genoux, appuyé sur le rebord d'un trou qu'il avait creusé dans la neige ; il était mort de froid et de misère en priant. Le soldat français, en apercevant ce corps qui conservait le calme et l'attitude de la prière, et dont les yeux éteints étaient tournés vers le ciel, tomba à genoux sur la neige dans un acte pieux d'admiration et de foi. Le corps du saint missionnaire fut transporté à Trois-Rivières où il fut inhumé.

SCIENCE.

HISTOIRE DU CANADA.

COMPTE-RENDU DU COURS DE M. L'ABBÉ FERLAND, A L'UNIVERSITÉ-LAVAL.

XXX.

(Suite.)

En 1644, le Père Jérôme Lallemand succéda au Père Vimont comme supérieur des Jésuites ; il arriva en 1645 et ce fut lui qui commença à tenir ce *Journal des Jésuites* si intéressant, mais dont malheureusement il ne nous reste, comme nous l'avons déjà dit, qu'un seul cahier sur trois ou quatre qui composaient la collection. On trouve dans d'autres manuscrits de courts extraits qui, avec le cahier qui nous reste, font beaucoup regretter la perte des autres volumes de cette précieuse collection.

En 1646, Couture retourna passer l'hiver chez les Iroquois et il crut à la sincérité de leurs transactions, parcequ'ils refusèrent de prêter l'oreille à une proposition de guerre contre les Algonquins qui leur fut faite par les Sokokiois.

En 1646, la colonie perdit deux Pères Jésuites, le Père Edmond Masse, qui mourut à Sillery, et le Père Anne de Noue, qui périt dans les circonstances suivantes : Le Père de Noue était à Trois-Rivières ; pendant l'hiver il résolut d'aller donner une mission aux Français du fort Richelieu et il partit avec un Huron et deux Français à la raquette, pour se rendre au lieu de sa mission. Après avoir fait six lieues, on campa et, comme les hommes qui accompagnaient le Père étaient très-chargés et fatigués, le bon Père résolut de partir seul avant le jour pour se rendre au fort et leur envoyer des hommes pour les aider. Une tempête accompagnée de neige s'éleva et le Père, incapable de voir devant lui, avait passé devant le fort sans l'apercevoir. Le Père semble avoir marché tout le jour sans pouvoir se reconnaître et ne s'être arrêté que le lendemain.

Ses compagnons eurent de la peine eux-mêmes à trouver le fort,

XXXI.

En 1645, M. Charles Lemoine fut envoyé à Montréal en qualité d'interprète. M. Lemoine était arrivé jeune encore en Canada en 1641 et avait été employé comme volontaire chez les Hurons et comme interprète des nouveaux missionnaires jésuites. Il était neveu du Sieur Adrien Duchêne, chirurgien, personnage bien connu de notre histoire. M. Lemoine était un homme d'une bravoure et d'une intelligence hors ligne. Le nom de Charles Lemoine est un des plus glorieux de nos annales ; distingué lui-même dans cette foule d'hommes remarquables qui formaient la classe des interprètes, il a été le fondateur d'une des plus grandes maisons du Canada ; sa famille fut anoblie vers la fin de ce XVII^{ème} siècle ; un de ces fils devint Baron de Longueuil, et un de ses petits-fils a été gouverneur par *interim* de la colonie. Parmi les nombreux et glorieux enfants de Charles Lemoine, on compte MM. de Sainte-Hélène, de Saint-Denis, de Bienville, fondateur de la Nouvelle-Orléans et surtout d'Iberville, grand capitaine et un des premiers hommes de mer qu'ait possédés la France :—d'Iberville, c'est notre Cid canadien : c'est lui qui découvrit l'embouchure du Mississippi dont Joliette avait exploré les sources et suivi en partie le cours.

On a vu que la chapelle de Champlain avait été détruite par le feu en 1640 :—depuis cette époque, la messe paroissiale de Québec avait été célébrée dans une salle d'un édifice appartenant à la Compagnie.

En 1644 ou 1645, on obtint de MM. Guillaume Couillard et Guillaume Hébert le don d'un terrain, le même qu'occupe aujourd'hui la cathédrale ; ce don fait de vive voix fut renouvelé par un acte authentique passé en 1652 ; ce don était fait à certaines charges qui subsistent encore, notamment de fournir un banc à la famille donatrice.

Dès 1643, on avait commencé des quêtes parmi les colons ; car

on désirait recueillir les moyens de construire un bon édifice de pierre avant de commencer les travaux. En 1645, la Compagnie fit don de 250 peaux de Castor évaluées à 8,000 francs. Il paraît que la première pierre ne fut posée qu'en septembre 1647. La nouvelle église fut mise sous le vocable de Notre-Dame-de-la-Paix; elle fut construite en forme de croix et des dimensions de 110 pieds de long sur 38 pieds de large. Cette église fut ralongée de 50 pieds en 1688 et on y construisit deux tours:—la colonie avait grandi et il y avait un évêque à Québec alors.— Il reste encore quelque chose de cette première cathédrale dans les murailles de la cathédrale actuelle. M. de Lauzon, gouverneur de la colonie, fit don à la fabrique du terrain qui forme aujourd'hui la place du marché de la Haute-Ville: la fabrique a permis au public de faire usage de ce terrain, et le public a fini par plaider prescription et par s'emparer de cette propriété.

Au printemps de 1646, les Iroquois vinrent à Québec pour pleurer les PP. Masse et de Noue, raffermir l'alliance et offrir des présents pour essuyer les larmes.

Les Français envoyèrent, en retour de compliments, le Père Jogues et M. Bourdon, comme ambassadeurs chez les Iroquois. Le P. Jogues désirait bientôt retourner chez ses anciens persécuteurs, non pas comme ambassadeur des hommes, mais comme ambassadeur de Dieu. Il dit, dans une lettre à ses supérieurs, qu'à la première pensée de retourner chez les Iroquois, la nature s'était révoltée en lui, mais que ce premier mouvement vaincu, il avait senti une grande joie d'aller évangéliser ces peuples. Ce fut au mois de mai qu'il arriva chez les Agniers avec M. Bourdon; ils furent bien reçus. Le Père Jogues alla jusqu'au fort d'Orange pour visiter et remercier de nouveau ses libérateurs hollandais, l'excellent officier Van-Curler et le bon Dominus Joannes Megapolensis.

Le Père Jogues, en partant avec son collègue M. Bourdon pour aller à Québec rendre compte de son ambassade, laissa dans un village un coffret contenant ses livres et d'autres objets qu'il comptait venir reprendre pour l'usage de sa prochaine mission.

En partant de nouveau de Québec pour retourner chez les Iroquois, le bon Père avait un pressentiment de sa fin prochaine et il disait: *Ibo et non redibo*, "j'irai mais je ne reviendrai pas." Le père Jogues était accompagné d'un excellent jeune homme de Dieppe, le sieur Lalande, qui allait, lui aussi, se consacrer au service de la mission, comme attaché au service du Père Jogues et comme catéchiste.

Le Père et son compagnon furent extrêmement mal reçus des sauvages, dépouillés, maltraités et menacés de mort: on dit au P. Jogues qu'il ne serait pas brûlé, mais que, pour le certain, on lui casserait la tête. On ne pouvait s'expliquer cette conduite des Iroquois; mais les Hollandais firent ensuite connaître la cause de ce revirement d'idées chez ces sauvages, la voici:—Après le départ des ambassadeurs, la maladie se déclara au milieu des villages iroquois et les vers en même temps détruisaient en partie la récolte de maïs:—de misérables Hurons,—de ceux qui avaient refusé d'entendre l'évangile et dont quelques-uns étaient réunis aux Iroquois, — persuadèrent à ceux-ci que tous ces maux venaient du coffret que le Père Jogues avait laissé dans une cabane; suivant eux, le Père Jogues était un sorcier et son coffret un sac à maléfices; il fallait donc à tout prix le faire mourir pour faire cesser le sortilège.

Il y avait cependant deux partis chez les Iroquois: la tribu des Loups ne voulait pas tuer le Père, mais la tribu de l'Ours demandait sa mort. Le 17 septembre, un sauvage de la tribu de l'Ours invita le Père Jogues à venir dans sa cabane et comme le Père, se rendant à cette invitation, soulevait la couverture qui servait de porte, un sauvage caché en dehors lui fendit la tête d'un coup de hache. La tête fut coupée et exposée et son corps jeté à l'eau. Son compagnon, le jeune Lalande, subit le même sort le lendemain.

Le Père Jogues avait 48 ans et conservait encore toute sa vigueur: on le vénérait comme un saint, au point qu'on était plus porté à invoquer son secours auprès de Dieu, qu'à prier pour le repos d'une âme qu'on était certain avoir passé sans transition des misères de ce monde aux joies ineffables et éternelles du séjour des bienheureux.

Si les puritains de la Nouvelle Angleterre n'eurent point de martyrs, eux, si le soin de leur commerce les occupait beaucoup plus que le salut des âmes des sauvages, leurs historiens du moins montrent qu'ils savent apprécier le dévouement et l'héroïsme de ceux qui se consacrent à de lointaines et périlleuses missions; car ils vantent beaucoup le courage et le zèle du Révérend John Elliot qui, en 1646, alla jusqu'à 3 lieues dans l'intérieur pour faire un sermon à des sauvages réunis pour l'entendre.

Plus tard ce même ministre M. Elliot réunit quelques sauvages dans le voisinage des établissements anglais. Si M. Elliot ne s'est pas distingué par le courage et le dévouement qui faisaient des martyrs des pères jésuites chez les Iroquois et les Hurons, il a du moins le mérite d'avoir songé aux sauvages et de s'être distingué de ses compatriotes, en considérant les indigènes de l'Amérique comme des hommes ayant des âmes rachetées par le sang du Fils de Dieu, et non pas simplement comme les possesseurs incommodes de richesses qu'ils n'exploitaient pas et dont il était bon de s'emparer.

En 1646, les Abénaquis demandèrent aux Français des missionnaires et ils envoyèrent à cet effet, à Québec, une députation de trente des leurs. Le Père Gabriel Druillels partit avec eux, remonta la Rivière Chaudière, puis fit portage à la Rivière Kennébec et se rendit à un village abénaquis situé sur le bord de la mer. Le Père portait une recommandation de M. de Montmagny aux Anglais dont il fut bien traité: le P. Druillels fit surtout amitié avec la famille Winslow, dont un membre influent dans la Nouvelle-Angleterre l'assura que sa mission serait protégée s'il pouvait réunir les sauvages pour les évangéliser et les civiliser.

Il y avait déjà une mission à Pentagoët; elle était alors desservie par trois ou quatre Pères capucins que le P. Druillels alla visiter. Le Père revint à Québec en 1647 pour aller chez les Montagnais.

Charlevoix s'est trompé quand il a dit que le Père Druillels avait traité avec les autorités coloniales anglaises, en 1648, d'une alliance offensive et défensive entre ces colonies et la Nouvelle-France. Il a pu être question de cela dans les conversations du Père avec ses amis les anglais; mais ce ne fut que plus tard que le Père reçut une autorisation à cet effet.

En 1646, M. de Maisonneuve revint en Canada. Cette même année, la traite faite par la société des habitants donna 160 poinçons de castor: Le poinçon était de 200 livres et chaque livre de castor exportés était alors évaluée à dix francs sur le marché de France (le castor ne valait que 4 francs en Canada): c'était donc une valeur représentant sur le marché français une somme de 320,000 francs: de plus, la société exporta des peaux d'origine, d'ours et d'autres animaux. Ce vaste commerce, conduit par une société de ce genre, donnait lieu à bien des misères, comme on l'a déjà dit. La direction des affaires était entre les mains des principales familles et les autres les voyaient d'un œil jaloux. Les directeurs, voulant être indemnisés des travaux de leur gestion, avaient porté en compte une somme destinée à leur servir de gratification; les habitants s'élevèrent contre cette tentative et M. de Montmagny refusa avec raison de signer les comptes ainsi faits, pour la raison que les directeurs n'avaient pas le droit de s'indemniser ainsi. On possède un mémoire qui a trait à ces difficultés et le journal des Jésuites parle aussi de cette affaire.

Les Iroquois commencèrent à lever le masque et, en 1647, ils reprirent les armes contre les Hurons et les Algonquins. Au mois de mars, ils firent prisonniers, près des Trois-Rivières, un Algonquin et deux femmes de cette tribu qui s'étaient éloignés du fort, pour aller chercher un orignal tué par un chasseur.

Bon nombre d'Algonquins de l'Île, entre autres Pieskaret, avaient hiverné dans le voisinage des Trois-Rivières, pour faire la chasse: un parti de chasseurs avait pris le nord et l'autre parti le sud du Saint-Laurent dans les environs de la Rivière Nicolet. Les Iroquois qui étaient nombreux firent aussi deux bandes pour aller attaquer ces familles qui se confiaient dans les traités.

Dans leurs courses, dix Iroquois rencontrèrent Pieskaret seul, et cependant ils n'osèrent l'attaquer; mais, usant de la plus noire perfidie, ils l'abordèrent en amis et Pieskaret les invita à le suivre jusqu'à sa cabane; ils n'attendaient que cela et pendant la marche l'un d'eux le tua par derrière d'un coup de couteau; puis ensuite ils massacrèrent ou firent prisonniers les autres Algonquins dispersés, hommes, femmes et enfants. Le parti iroquois qui avait pris le sud en fit autant de son côté.

Les Relations rapportent que des évasions eurent lieu et les récits que font ces annales de la fuite de deux femmes algonquines offrent certainement beaucoup d'intérêt.

Une Algonquine chrétienne, nommée Marie, bien connue de Madame d'Aillebout et de sa sœur, Mademoiselle Boulogne, était devenue prisonnière pour la seconde fois; déjà une fois elle avait réussi à s'échapper des mains des Iroquois. On lui avait proposé de passer des villages agniers aux villages onnontagués, et favorisée par des Onnontagués, elle s'était mise en marche. Ayant échappé aux Agniers qui voulaient conserver leurs prisonniers, elle comprit, de la conversation d'Onnontagués qui ne la savaient pas instruite de leur langue, qu'on se disposait à la mettre à mort pour la manger: alors elle résolut de fuir à tout prix.

Cachée tour à tour dans les rochers, dans les buissons, exposée à la poursuite de ses féroces persécuteurs, elle avait ainsi erré

quelques jours, lorsqu'un soir, atteignant un vieux campement abandonné, elle y trouva une hache qui lui servit à se procurer du feu et les moyens de se nourrir de tortues de rivière et d'autres produits de chasse. Après de longs jours de ce pénible voyage, elle trouva enfin, sur le bord d'une rivière allant au Saint-Laurent, un vieux canot abandonné qu'elle raccommoda et au moyen duquel elle put faire la chasse et la pêche et gagner Montréal où elle fut, comme on peut croire, bien reçue après deux mois de labeurs et d'angoisses.

Une autre Algonquine était détenue dans une grande cabane où, tous les soirs, on la liait des pieds et des mains. Une nuit cette malheureuse, s'apercevant que l'un des liens de ses mains était mal ajusté, résolut de profiter de cette circonstance, et, avec toutes les précautions possibles, elle parvint en effet à l'aide d'une main devenue libre, à se défaire de toutes les attaches qui la captivaient. Elle réussit à gagner la porte de la cabane sans éveiller aucun des dix à douze cerbères qui dormaient dans cet antre. Arrivée à la porte du logis, elle vit une hache déposée près d'un Iroquois endormi : alors le sang sauvage lui monta à la tête et, saisissant cette hache, elle en fendit le crâne du dormeur et s'enfuit. Les gémissements du mourant eurent bientôt réveillé les Iroquois ; mais, pendant qu'ils rappelaient le feu et qu'ils cherchaient à s'expliquer leur situation, l'Algonquine avait pu gagner un arbre creux qu'elle avait découvert la veille et du fond duquel elle fut témoin des cris de rage et des recherches de ses ennemis. Quand elle vit que ses persécuteurs avaient pris une autre direction, elle sortit de sa cachette et se mit à l'air du côté opposé. Les sauvages, revenus près de leur village, découvrirent enfin sa piste ; mais elle put, en se cachant au milieu des roseaux d'un étang, échapper encore. Libre enfin, elle traversa les bois, vivant en partie de racines et d'écorces d'arbre, et, après une longue course, elle arriva sur les bords du Saint-Laurent où elle se construisit un radeau, sur lequel elle fut trouvée par des Hurons partis des Trois-Rivières et qui la ramènèrent au fort dans un état de maigreur et d'épuisement extrêmes.

MM. Dollier et de Belmont disent qu'en 1647, le fort de Richelieu fut brûlé par les sauvages. Les autres mémoires du temps ne disent rien de ce fait qui serait important, si ce n'est que le Journal des Jésuites dit que le commandant du fort Richelieu partit au printemps pour la France et que M. Bourdon partit de Québec pour aller chercher les canons du fort qui avaient été enlevés.

Le premier navire arrivé en 1647, arriva en juin et amena le premier cheval qu'on eût vu dans la Nouvelle-France, bien que les Hollandais en eussent déjà dans leurs colonies.

(A continuer.)

EDUCATION.

Influence de la Famille sur l'Enfant et sur son avenir.

(Suite et fin).

Nos mœurs actuelles ne comportent plus l'habitation sous le même toit de plusieurs générations de la même famille ; et, dans le fond, s'il y avait un grand avantage pour le principe d'autorité à voir un vénérable aïeul, assis au haut bout de la table, dicter encore ses volontés à son fils entouré lui-même d'enfants et peut-être de petits-enfants, cette tutelle prolongée n'était pas sans danger pour le développement de la responsabilité individuelle. Mais de là à l'affranchissement complet de toute subordination et surtout de tout égard, dès qu'on est en état de voler de ses propres ailes, il y a un abîme que le sentiment du devoir doit empêcher de franchir.

Que chaque nouvelle famille, en se formant, ait son cercle immédiat, et vive en quelque sorte de sa propre vie, sous la protection du jeune chef qui s'essaye à l'autorité près d'un berceau, c'est naturel, c'est légitime, il me semble même que c'est désirable, et que les personnes âgées, après avoir rempli leur propre tâche, doivent plutôt aspirer au repos, ou du moins au calme de la retraite que désirer retenir une suprématie qui ferait peser sur eux une partie du fardeau de leurs enfants. Mais si le grand-père et la grand-mère ne doivent pas revendiquer une autorité qui ne leur est plus directement confiée, ils ont cependant encore droit aux égards, au respect, aux sacrifices même de leurs enfants, et les parents âgés seront toujours une bénédiction dans la famille, surtout s'ils savent se retirer avec sagesse et désintéressement à la place qui leur appartient. Leur attribut principal, leur plus grand privilège n'est-il pas de fournir à leurs enfants l'occasion de prêcher d'exemple à la jeune famille qu'ils élèvent à leur tour.

L'exemple, il faut toujours en venir là, si l'on veut exercer une

influence durable ; ainsi, le jeune père, la jeune mère, qui ont le bonheur de posséder encore leurs parents, de pouvoir les entourer des soins d'une tendre affection, n'auront presque pas besoin de recourir aux paroles pour faire comprendre à leurs enfants les égards et la déférence qui sont dus au chef de famille.

En effet, comment de jeunes enfants qui verront leurs parents céder la meilleure place au coin du feu, à la bonne grand-mère, écouter avec une respectueuse déférence les avis du grand-père, et s'ils n'en reçoivent plus d'ordres, être toujours disposés à réclamer ses conseils, comment ces enfants auront-ils la pensée d'être moins respectueux envers leurs parents ?

La jeune fille qui verra sa mère renoncer à une attrayante réunion pour consacrer sa soirée à une tante âgée dont les yeux affaiblis ne peuvent plus lire aux lumières, ne se montrera-t-elle pas à son tour disposée à mettre les forces de sa jeune-se au service des infirmités des vieillards ? Le jeune garçon qui verra son père, homme actif et vigoureux, marchant ordinairement d'un pas rapide, s'astreindre chaque jour à une promenade lente et mesurée, pendant laquelle il soutient de son bras la vacillante démarche de son vieux père ou de son grand-oncle, ce jeune garçon envisagera peut-être d'avance l'époque où dans ce même jardin il protégera lui aussi les pas chancelants de ce père aujourd'hui si robuste. Tout en donnant à vos enfants l'exemple des égards envers les personnes âgées, vous leur en communiquez aussi l'habitude ; car de combien de soins et de charme l'enfance ne peut-elle pas entourer la vieillesse ! La grand-mère ne trouve jamais son fauteuil plus moelleux que lorsque sa petite-fille en a arrangé les coussins ; et le grand-père qui reçoit sa canne et son chapeau des mains de son petit-fils, descend l'escalier d'un pas plus assuré ; les deux vieillards retrouvent quelques parcelles de leur jeunesse envolée, en racontant à leurs petits-enfants les histoires de leur passé, surtout si ces enfants, au lieu de détourner la tête comme pour dire : quel radotage ! les écoutent avec attention et intérêt.

En cherchant à accoutumer vos enfants à faire à vos vieux parents ces mille petits sacrifices sans nom, qui sont la meilleure des disciplines, vous formerez leur caractère à la complaisance, leur cœur au dévouement. Je crois ce mobile beaucoup plus agréable à employer que d'exiger pour soi-même ce qu'il faut cependant savoir faire aussi ; mais, je le répète, des parents âgés, centre des égards et de l'affection d'une famille, sont une bénédiction et une aide sur le sentier de l'éducation.

Du reste, dans la famille telle que Dieu l'a conçue, tout est élément d'éducation : si, auprès des parents âgés, on apprend l'obéissance, le respect, le dévouement, de quelle utilité ne sont pas des frères et des sœurs pour le développement du cœur ? Le lien fraternel ! peut-il en exister un plus étroit, plus intime, avant que celui du mariage vienne nous faire connaître ce qu'est une vie fondue dans une autre vie... Un frère, une sœur, même sous le même toit, nourris du même lait, ayant dormi dans le même berceau, pris leurs ébats sur le même tapis, essayé leurs premiers pas presque côte à côte dans le même jardin, que de souvenirs, que de jouissances, que d'intérêts communs !... Tout semble concourir à rendre l'intimité fraternelle un impérieux et durable besoin, et cependant combien d'hommes qui, après avoir confondu leurs caresses enfantines sur le sein maternel, répanda plus tard de communes larmes sur le tombeau de leur père, plus ou moins séparés en avançant dans la vie par les circonstances, les relations, les influences étrangères, s'éloignent peu à peu les uns des autres et finissent par devenir réciproquement indifférents, quelquefois même hostiles ?... Pour ma part, je ne vois pas dans ce monde de spectacle plus douloureux que la division d'une famille, plus navrant que celui de l'indifférence entre des frères et des sœurs, et pourtant on le rencontre à chaque pas !...

Combien de fois, en présence de cette déplorable manifestation de l'égoïsme et de la légèreté du cœur de l'homme, j'en ai cherché et trouvé la cause dans la première éducation. Il me semble qu'en général les parents ne sont pas assez pénétrés de l'importance et de la force du lien fraternel ; au lieu de tendre de tout leur pouvoir à le resserrer, bien souvent ils contribuent à son relâchement. D'abord sous prétexte d'émulation, ils ne craignent pas d'exercer entre leurs enfants de petites rivalités qui, après avoir porté dans la première portion de la vie, sur la manière de réciter une fable ou de tricoter une paire de jarretières, pourra bien devenir plus vive et même acerbe, lorsqu'il s'agira du succès d'une carrière ou de la possession d'une fortune.

Je voudrais que dans une jeune famille, quoique chaque enfant eût sa part bien distincte de travail, de responsabilité et même de propriété, la somme des jouissances et des peines fût, si j'ose m'exprimer ainsi, un terrain communal. Que l'un d'eux ne fût pas puni pour une faute personnelle sans que tous s'en affligeassent ; qu'il n'y eût pas un plaisir ou un succès pour l'un, sans que tous

s'en réjouissent; je voudrais qu'il y eût, de la part des aînés pour les cadets, ce sentiment de protection dévouée qui fait trouver tout simple mille petits sacrifices; je voudrais surtout qu'il existât entre eux une confiance illimitée, un besoin de se communiquer les impressions de leurs cœurs aussi bien que les petits événements de leur vie; je voudrais que le support, la générosité, fussent si naturels entre eux, qu'ils ne méritassent jamais le nom de dévouement. Je voudrais encore bien des choses que votre cœur maternel comprend et désire, surtout s'il se demande avec autant d'hésitation que d'effroi: « Pourrait-il arriver un jour, où ces êtres chéris qui croissent sous mes yeux, ayant également part à la tendresse dont je les couvre, où ces enfants que je ne sépare jamais dans ma pensée et dans mes espérances d'avenir, seraient presque étrangers les uns aux autres, peut-être même divisés entre eux?... Un jour où des rivalités d'amour-propre, des discussions d'intérêt, des jalousies d'affections viendraient semer la discorde là où l'amour devrait toujours surnager, en dépit de toutes les circonstances extérieures? Oh! que je meure, ajoutez-vous, plutôt que de voir une pareille chose!... Mais pour la prévenir, cette amitié qui m'épouvante, que puis-je, que dois-je faire?... »

Que faire? voilà en effet, le difficile; cependant en y réfléchissant bien, en demandant la lumière à Celui qui ne la refuse jamais, vous trouverez, je l'espère, si ce n'est un remède infailible, tout au moins des mesures préventives.

Il me semble que c'est à la mère qu'il appartient surtout de disposer le cœur de ses enfants aux affections durables et profondes: il faut d'abord qu'elle sache habilement rendre ces petits êtres nécessaires les uns aux autres, retirant au besoin son appui afin qu'ils soient obligés de se prêter une aide mutuelle, suggérant à propos à l'un le petit service qui doit assurer une jouissance à l'autre, et sachant ainsi, quoiqu'en restant toujours sur l'arrière-plan, signaler ce bienfait à celui qui en est l'objet, afin que le dévouement provoque la reconnaissance. Mais pour faire vibrer toutes ces cordes bien plus délicates dans le cœur de l'enfant que dans celui de l'homme fait, il faut user de beaucoup de tact et de prudence. J'ai vu d'excellentes mères faire presque intervenir l'autorité lorsqu'il s'agissait de sacrifice ou de support volontaire, et obtenir ainsi l'acte extérieur, mais accompli avec une répugnance visible. J'en ai connu d'autres qui, par une tendresse trop agissante, paralysaient presque l'initiative chez leurs enfants: se plaçant toujours entre eux pour suppléer à la complaisance de l'un, à la générosité de l'autre, elles favorisaient la paresse du cœur en cherchant à rétablir l'équilibre dans les jouissances de la famille, sans qu'il en coûtât le moindre sacrifice à aucun des membres.

Exercices pour les Elèves des Ecoles.

Vers à apprendre par cœur.

A QUOI DOIVENT TENDRE LES EFFORTS DU SAGE.

C'est au repos d'esprit que nous aspirons tous;
Mais ce repos heureux se doit chercher en nous.
Un fou rempli d'erreurs, que le trouble accompagne,
Est malade à la ville ainsi qu'à la campagne,
De nos propres malheurs auteurs infortunés,
Nous sommes loin de nous à toute heure entraînés.
A quoi bon ravir l'or au sein du nouveau monde?
Le bonheur tant cherché sur la terre et sur l'onde
Est ici, comme aux lieux où mûrit le coco,
Et se trouve à Paris de même qu'à Cusco:
On ne le tire point des veines du Potose.
Qui vit content de peu possède toute chose;
Mais, sans cesse ignorants de nos propres besoins,
Nous demandons au ciel ce qu'il nous faut le moins.
(Boileau.—Épître V.)

Dictée Homonymique.

1. PAUME, *n. f.*, le dedans de la main; sorte de jeu auquel se livrent plusieurs personnes qui se renvoient une balle avec la main, un gantelet ou une raquette.

POMME, *n. f.*, fruit du pommier.

2. PAUSE, *n. f.*, suspension, interruption momentanée d'une action; temps de silence.

PAUSE, du verbe *pauser*, appuyer sur une syllabe en chantant.

POSE, *n. f.*, action de poser; attitude.

POSE, du verbe *poser*, placer, fixer; prendre une certaine attitude.

3. PAYERONT, du verbe *payer*.

PERRON, *n. m.*, escalier extérieur avec plate-forme.

APPLICATION.

LE CONVOI DU LABOUREUR.

Une touchante simplicité préside au convoi du laboureur. Quatre villageois, précédés du curé, saisissent avec la large paume de leurs mains le cercueil exposé sur le perron de la maison rustique, et transportent l'homme des champs au tombeau de ses pères. Si quelques laboureurs rencontrent le convoi dans les campagnes, ils suspendent leurs travaux, découvrent leur tête, et, prenant une pose respectueuse, honorent d'un signe de croix leur compagnon décédé. On voit de loin ce mort rustique voyager au milieu des blés jaunissants qu'il avait peut-être semés. Le cercueil, couvert d'un drap mortuaire, se balance comme un pavot noir au-dessus des froments d'or et des fleurs de pourpre et d'azur. Des enfants, un prêtre qui, en psalmodiant, *pause* lentement sur les syllabes funèbres, une veuve éplorée, forment tout son cortège. En passant devant la croix du chemin ou la sainte du rocher, on fait une courte *pause*: on pose la bière sur la borne d'un héritage, on invoque Notre-Dame champêtre, au pied de laquelle le défunt avait tant de fois prié pour une récolte abondante. C'est là qu'il mettait ses bruits à l'ombre au milieu du jour; c'est là qu'il prenait son repas de lait, de *gromes* et de pain bis, au chant des cigales et des alouettes. Que bien différent d'alors, il s'y repose aujourd'hui! Mais, du moins, les sillons ne seront plus arrosés de ses sueurs; du moins, son cœur paternel n'a perdra ses sollicitudes; et, par ce même chemin où, les jours de fête, il se rendait à l'église, il marche maintenant au tombeau, entre les touchants monuments de sa vie, d'innocentes moissons, et des enfants qui *payeront à sa mémoire* un juste tribut de reconnaissance et de regrets.—(Châteaubriand.)

THÉ. LEFÈVRE.
(L'École Normale.)

SOLUTIONS DES PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE DE LA DERNIÈRE LIVRAISON.

I.

Comme ce que *A* prend de plus que *C* excède de 25 souverains ce que *B* prend de moins, il n'y a qu'à retrancher cette différence de 1000 souverains et à diviser ensuite le reste par 3, pour avoir la part de *C*. Ainsi:

$$\frac{1000 - 25}{3} = \frac{975}{3} = 325 \text{ part de } C.$$

$$325 + 120 = 445 \text{ part de } A.$$

$$325 - 95 = 230 \text{ " } B.$$

B. VANNIER.

Même solution par MM. T. Cole et par M. l'Inspecteur Juneau; même résultat par M. A. Lamy, au moyen des "Fausse positions doubles."

II.

$$\frac{1000}{7} = 142\frac{6}{7} \text{ guinées, part du Capt.}$$

$$\frac{1000 - 142\frac{6}{7}}{10} = \frac{857\frac{1}{7}}{10} = 85\frac{1}{7} \text{ guinées, part du Lieut.}$$

$$\frac{857\frac{1}{7} - 85\frac{1}{7}}{90} = \frac{771\frac{6}{7}}{90} = 8\frac{1}{15} \text{ " " chaque hom.}$$

F. E. JUNEAU.

Même solution par MM. T. Cole, A. Lamy et B. Vannier.

SOLUTION DU PROBLÈME D'ALGÈBRE DE LA DERNIÈRE LIVRAISON.

2h. 12m. = 7,920 secondes, ce qui donne $7,920 \times 2 = 15,840$ pas, et $15,840 \times 2 = 31,680$ pieds.

Le prix de la terre se trouvera en faisant la somme des termes d'une progression arithmétique, dont le premier terme est 1, la raison 1 sou, et le nombre de termes étant

$$\frac{15,840}{10} = 1,584.$$

Appelant a le premier terme, d la raison et n le nombre de termes, la somme S de cette progression est représentée par la formule

$$S = \left(2a + (n-1)d \right) \frac{n}{2}$$

En remplaçant, on aura :

$$S = \left(2 + (1584-1)1 \right) \frac{1584}{2} = 1,255,320 \text{ sous} = \text{£}2,615 \text{ } 5 \text{ } 0$$

Soit x la largeur de la terre, $10x$ sera sa longueur, et comme chacun de ces côtés est double, on aura :

$$2x = 20x = 31,680$$

$$22x = 31,680$$

d'où $x = 1,440 = 8$ arpents,
et $10x = 1,440 = 80$ arpents.

A. LAMY.

SOLUTION DU PROBLÈME DE GÉOMÉTRIE DE LA DERNIÈRE LIVRAISON.

Le toit forme deux rectangles, ayant chacun pour longueur 50 pieds (longueur de la maison), et pour largeur l'hypoténuse d'un triangle rectangle dont la base est de 20 pieds (moitié de la largeur de la maison), et la perpendiculaire de 30 pieds (élévation du pignon au-dessus du comble). Or, comme il est démontré que le carré fait sur l'hypoténuse d'un triangle rectangle est égal à la somme des carrés faits sur les deux autres côtés, on aura :

$$(30)^2 + (20)^2 = h^2 = 1,300 \text{ pieds,}$$

et h , hypoténuse = 36,055 pieds, largeur de chaque rectangle.

La surface du toit s'obtiendra en doublant la surface d'un rectangle qui a 50 pieds de long sur 36,055 de large, laquelle s'obtient en multipliant ces côtés l'un par l'autre. Ainsi :

$$50 \times 36,055 \times 2 = 3605,5 \text{ pieds.}$$

B. VANNIER.

AVIS OFFICIELS.



NOMINATIONS.

EXAMINATEURS.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu, par minute en Conseil du 18 du mois d'octobre dernier, nommer :

L'honorable Pierre Winter, le Rév. Charles G. Fournier, curé, le Rév. Nicolas Audet, curé, J. Pierre Saucier, curé, le Rév. George Milne, le Rév. John Wells, et Etienne Martel, écuyer, membres du nouveau bureau d'examineurs de Bonaventure et siégeant à New Carlisle, autorisé à accorder des diplômes pour écoles élémentaires seulement et ne devant avoir force et effet que dans les comtés de Bonaventure et de Gaspe.

Le Rév. Dominique Racine, curé, et le Rév. Joseph Hudon, curé, membres du bureau d'examineur de Chicoutimi, en remplacement des révérends Jean Bte. Gagnon et Joseph Hoffman, tous deux absents.

Le Rév. André B. Dufresne, curé, le Rév. Charles Boucher, curé, le Rév. Michael McAuley, curé, Joseph Lefebvre, et Hyacinthe N. Casavant, écuyers, membres de la section catholique du nouveau bureau d'examineurs de Bedford et siégeant alternativement à Waterloo et Sweetshurg, autorisé à accorder des diplômes pour écoles élémentaires seulement et ne devant avoir force et effet que dans les comtés de Shelburne, de Bromme et de Missisquoi.

Et il a plu à Son Excellence de nommer les personnes suivantes membres de la section protestante du même bureau de Bedford, savoir :

Le Vén. Joseph Scott, D. D., le Rév. Robert Lindsay, A. M., le Rév. G. B. Bucher, George B. Baker, A. M., et Azro H. Chandler, écuyers.

Il a plu à Son Excellence, le Gouverneur Général, par minute en Conseil du 27 d'octobre dernier, de nommer le Révérend Charles A. J. Ouellet, Curé, et George A. Purvis, écuyer, membres du Bureau d'Examineurs à Pontiac.

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu, par minute en Conseil du 18 du mois d'octobre dernier, approuver les nominations suivantes.

Comté de Dorchester.—St. Edouard : MM. Joseph Audibert et Thomas Duff.

Comté d'Arthabaska.—Stanford : J. H. L. St. Germain, écuyer, M. D.

ÉRECTIONS DE MUNICIPALITÉS ÉCOLAIRES.

Il a plu à Son Excellence, le Gouverneur Général, par minute en Conseil du 21 du mois d'octobre dernier, de distraire de la municipalité scolaire de St. Jacques l'Acadian, dans le comté de Montcalm, l'arrondissement numéro un et de l'ériger en municipalité séparée sous le nom de *Municipalité scolaire de l'arrondissement No. un de St. Jacques*, avec les limites suivantes : Comprenant toutes les propriétés situées entre les terres de Jean Louis Marion et Isais Marion inclusivement, sur le chemin de Base, et la terre d'Edouard Dugas exclusivement, et comprenant aussi les deux concessions de chaque côté du dit chemin de Base et renfermées dans les limites ci-dessus décrites.

Il a plu à Son Excellence, le Gouverneur Général, par minute en Conseil du 27 d'octobre dernier, de réunir en une seule municipalité, sous le nom de *Municipalité scolaire d'Hébertville*, les townships suivants situés dans le comté de Chicoutimi : Labarre, Mézy, Plessis, Caron, Signay et Métahetchouan.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE TROIS-RIVIÈRES.

Melles. Clarisse Beauchemin, Olivine Dureault, Louise Dubois, Éléonore Hamel, Marie Lemarier et Elise Massé ont, le 3 de juin dernier, obtenu un brevet d'académie ;

MM. George Boucher et Noël Pinard ; Melles. Dina Bourgeois, Ovide Duguay, Adéline Héon, Caroline Héon, ont, le même jour, obtenu un brevet d'école modèle ;

MM. Adéard Clément, Jean Garneau et Joseph Ricard ; Mde. C. Maxime Paquin ; Melles. Marie Victoire Bellemard, Adée Billy, Delphine Bergeron, Olive Boisclair, Aurée Baril, Delphine Beaudoin, Marie Louise Benoit, Césaire Bisson, Lumina Bondin, Louise Brassard, Olive Côté, Éléonore Côté, Eméranee Coombe, Eliana Doucette, Adéline Doucette, Lia Duplessis, Célanise Guillemette, Adélaïde Gélinais, Philomène Gilbert, Alice Grandeler, Dina Guin, Emilie Gélinais, Hermine Gill, Léontine Hébert, Céphise Héon, Apolline Lamé, Sophie Masson, Blaudine Mailhot, Henriette Moulin, Marie Justine Marchand, Marie Dorimène Millette, Esther Pratte, Sara Paré, Eulalie Provancher, Marie Adeline Pelletier, Olive Vincent et Eméranee Verville ont, le même jour, obtenu un brevet d'école élémentaire.

Le même bureau, à sa séance du 4 de ce mois, a octroyé à Melle. Marie Elzire Gekard et à Melle. George Anna Ouellet un brevet d'école élémentaire de première classe et pour le français seulement.

J. M. DESILFES.
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DE QUÉBEC.

M. Jonathan Earl et Madame J. W. Truesdell ont, le 4 de ce mois, obtenu un brevet d'école élémentaire de première classe et pour l'anglais seulement.

D. WILKIE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE SHELBURNE.

MM. Wm. B. Ives et Sam. H. Shonyo ont, le 4 de ce mois, obtenu un brevet d'académie de 1ère classe et pour l'anglais seulement ;

M. James H. Chandler a, le même jour, obtenu un brevet d'école modèle, de 1ère classe et pour l'anglais seulement ;

M. Arthur G. Bompas, Melles. Jessie Bonvallie, Elizabeth Cockburn, Elizabeth Forsythe, Jane L. Ives et Mary A. Smith, le même jour, un brevet d'école élémentaire, de 1ère classe et pour l'anglais seulement ; et les personnes suivantes, un brevet d'école élémentaire aussi pour l'anglais seulement, mais de 2e classe :

M. M. John F. Carr, Gardner Fletcher, Reuben P. Smith, Albert W. Young, Melles. Ellen M. Bean, Catharine Knapp et Emma M. Kinbald.

S. A. HIND,
Secrétaire.

INSTITUTEURS DISPONIBLES.

Un instituteur, bachelier-ès-lettres et sachant également bien les deux langues, désire obtenir la direction d'une académie ou d'une école modèle ou même d'une école élémentaire, si le salaire offert est raisonnable.

S'adresser à ce Bureau.

M. Norbert Desjardins, muni d'un diplôme d'école élémentaire et ayant déjà enseigné durant plusieurs années.
S'adresser à M. Desjardins à Terrebonne ou à ce Bureau.

Une institutrice munie de diplôme, ayant plusieurs années d'enseignement et pouvant offrir les meilleures recommandations, désire obtenir la direction d'une école française, à la campagne ou à la ville.
S'adresser à Island Pond, à Mlle. Vitaline Lefebvre.

DONS OFFERTS A LA BIBLIOTHÈQUE DU DÉPARTEMENT.

Le Surintendant accuse, avec reconnaissance, réception des ouvrages suivants :

De M.M. Gustave Bossange & Cie, Paris: "Cours complet de géographie, 1 vol." "Atlas universel de géographie, de M. Babinet, 1 vol." "Histoire des Etats-Unis d'Amérique par Théophile Ménard, 1 vol." "Histoire de Christophe Colomb, ou Découverte de l'Amérique, par G. Heumann," et 18 autres vols. propres à être donnés en prix aux élèves des écoles.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MONTRÉAL, (BAS-CANADA), NOVEMBRE, 1862.

Bureaux d'Examineurs.

On trouvera, dans nos avis officiels, les nominations des membres des nouveaux bureaux d'examineurs de Bedford et de Bonaventure; elles complètent la nouvelle organisation.

Les bureaux qui se sont organisés, devront donner avis de la nomination de leurs secrétaires au Surintendant. Cet avis doit être signé par le président; le secrétaire, d'après le désir exprimé par S. E. le Gouverneur-Général, ne doit pas être un membre du bureau.

Le Conseil de l'Instruction publique à sa dernière réunion (11 novembre) a délégué pour l'inspection des bureaux, en vertu de l'article 14 du règlement, deux de ses membres, MM. Dunkin et Delagrave. Ces MM. devront partager avec M. le Surintendant, la tâche de visiter les divers bureaux et de faire rapport au conseil sur le résultat de leur inspection. Le conseil a aussi donné instruction au comité des règlements de préparer un projet de règlement pour la classification des écoles.

Extraits des rapports de MM. les Inspecteurs d'École, pour les années 1859 et 1860.

Extraits des rapports de M. l'Inspecteur HUME.

(Suite.)

COMTÉ DE DORCHESTER.

Frampton-Ouest.—Ce township renferme trois écoles sous le contrôle des commissaires, et une sous celui des syndics dissidents. Les élèves qui fréquentent ces écoles font assez de progrès. Les contribuables cependant ne s'imposent pas assez de sacrifices pour soutenir leurs écoles, et il est arrivé qu'un de leurs meilleurs instituteurs, pourvu d'un diplôme pour école modèle, a été obligé de s'engager ailleurs, ne pouvant vivre sur le mince salaire qu'il touchait.

Frampton-Est.—Cette localité n'a qu'une école sous le contrôle des commissaires; elle est assidûment fréquentée. Les syndics dissidents y ont aussi la leur; mais ce township a besoin de deux autres écoles.

Standon.—Il n'y a qu'une école dans cette municipalité, et encore les enfants qui y assistent n'y font-ils que peu de progrès.

L'instituteur qui la dirige est incapable. Il n'y a encore qu'une maison d'école de bâtie dans cette municipalité.

Crabbourne.—Il n'y a pas eu, cette année, d'école en opération dans cette localité.

On verra par les tableaux statistiques qui accompagnent mes rapports, que le nombre des enfants qui fréquentent les écoles élémentaires de mon district d'inspection a considérablement augmenté et qu'il y a également accroissement dans le nombre de ceux qui étudient les branches d'instruction les plus élevées. Je regrette cependant d'avoir à dire qu'il y a encore un grand nombre d'enfants qui ne vont pas à l'école; mais je me console en songeant que le chiffre de la population enfantine qui reçoit l'instruction est une fois plus fort qu'il y a cinq ans. Le montant des contributions de cette année dépasse de beaucoup aussi celui des années précédentes; les dépenses, qui ne sont pas portées dans les comptes tenus par les secrétaires-trésoriers, tels que les achats de livres d'école, fourniture de travail et de matériaux pour construction ou réparation de maison, accroissent encore ce montant, et je n'exagère pas en portant ces dépenses à \$1000.

Quelques municipalités, comme on vient de le voir, font de grands efforts pour soutenir leurs écoles, et il en est même dont la cotisation payée dépasse du double la subvention qui leur est accordée.

Cependant il y a de nombreux arriérages de dus, et c'est en grande partie la difficulté de leur rentrée qui cause le plus d'embarras aux commissaires. Dans quelques municipalités, ils ont fait des poursuites pour en faire la perception; mais cette manière d'agir leur répugne généralement. Les dettes des municipalités n'excèdent pas la moitié des arriérages.

Le salaire payé aux instituteurs n'est pas beaucoup plus élevé qu'il l'était l'an dernier. Les sommes prélevées en sus de la contribution ordinaire, ayant été employées à défrayer les dépenses de construction et de réparation de maisons d'école, ont été cause que leurs traitements n'ont pas été augmentés; cependant, quand la cause qui occasionne ces dépenses n'existera plus, il y a lieu d'espérer qu'ils seront plus convenablement rétribués.

Des instituteurs qui ne sont pas munis de diplômes, les trois quarts ont la capacité nécessaire pour en obtenir. J'ai toujours, cependant, insisté pour qu'ils s'en procurassent.

Je dois, en terminant, ajouter que les distributions de prix dans les écoles ont partout produit les meilleurs effets et ont contribué à créer une vive émulation parmi les enfants qui les fréquentent.

Extrait d'un rapport de M. l'Inspecteur JENSEN.

J'ai l'honneur de vous transmettre le premier rapport de mes visites aux écoles des comtés de Lévis et de Dorchester.

Je suis heureux de dire, qu'à l'exception d'un petit nombre, les écoles de ces deux comtés fonctionnent bien. Jo me suis appliqué dans mes visites à faire comprendre l'importance de l'étude de la grammaire. J'ai fait les examens comme si je donnais une leçon; aussi, ai-je entendu avec plaisir presque toutes les institutrices me dire:—"J'enseignerai la grammaire d'après votre manière; je ferai lire comme vous le faites; j'observerai votre méthode d'épellation; je comprends tout l'avantage qui résulte des explications que l'on donne aux enfants; le calcul mental est une excellente chose, j'en ferai usage tous les jours dans mon école."

Dans ma prochaine visite, je me propose de donner, dans toutes les écoles, des explications sur l'enseignement de la calligraphie, science qui me paraît presque partout entièrement négligée.

J'espère qu'après deux ou trois visites, les écoles de ces deux beaux comtés seront toutes placées sur un excellent pied.

10. St. Nicolas.—Cette municipalité est divisé en 14 arrondissements, et 13 écoles y sont en opération: une école modèle et douze écoles élémentaires. L'école modèle est tenu par M. Alfred Esnouf, ancien élève de l'École Normale, muni d'un diplôme d'école modèle—51 petits garçons fréquentent cette école; l'examen a été très-satisfaisant. Salaire, £60, et usage d'un grand jardin avec arbres fruitiers. Les douze écoles élémentaires sont toutes assez bonnes, plusieurs même excellentes. Onze institutrices ont obtenu leur diplôme du Bureau des Examineurs, et une de l'École Normale. Le salaire varie de 30 à 20 louis.

St. Nicolas a, de plus, une académie pour les jeunes filles, dirigée par deux institutrices sous la surveillance du Rév. M. Bailargeon, qui en est le fondateur. Cette institution fonctionne bien et mérite, sous tous les rapports, un encouragement libéral. Toutes ces écoles sont fréquentées par 510 enfants. M. le secrétaire-trésorier tient bien ses comptes. Il y a aussi une école indépendante, tenu par Mlle. McGolrick, de l'École Normale.

20. St. Romuald.—Cette municipalité est divisée en 4 arrondissements; elle compte trois écoles catholiques et une dissidente. L'école de l'église est sous la direction de Melle. Olympe Chamberland, ancienne élève de l'Ecole Normale, munie d'un diplôme pour école modèle; cette école fonctionne bien malgré ses 89 élèves. Les deux autres écoles catholiques sont aussi sur un bon pied. Le salaire varie de 30 à 22 louis. L'école dissidente est fréquentée par 51 enfants, qui ont tous assez bien répondu aux questions qui leur ont été faites. Le maître possède un diplôme d'école modèle, et son traitement est de £75. 408 enfants, en tout, fréquentent ces écoles. Les comptes sont bien tenus.

30. St. Henri.—Il y a 15 arrondissements dans cette municipalité, et 14 écoles, fréquentées par 832 enfants, y sont en opération. Les 13 écoles élémentaires, tenues par des institutrices munies de diplôme, sont généralement recommandables. L'école No. 1, tenue par Melle. Marie Louise Gosselin, est plutôt une école modèle qu'une école élémentaire. Cette jeune institutrice mérite une mention honorable pour la manière habile avec laquelle elle sait s'acquitter de ses devoirs, tant envers les autorités qu'envers les enfants confiés à ses soins.

L'école modèle, tenue par M. Louis Roy, ancien élève de l'Ecole Normale, doit être placée au nombre des meilleures institutions de ce genre; les élèves sont très-avancés, et l'examen que je leur ai fait subir l'a prouvé à l'évidence. M. Roy est un instituteur vraiment digne de ce nom; aussi les enfants confiés à ses soins le nomment-ils, à juste titre: "Leur bon ami." Les cahiers d'écriture, d'arithmétique et de dessin, se font après les classes et cet exercice tient lieu de récréation: le maître agit ainsi pour avoir plus de temps à donner à l'étude de la grammaire, de l'analyse et de l'histoire. Bon nombre d'élèves se rendent à l'école les jours de congés, et ces jours sont exclusivement consacrés à l'étude du dessin au pinceau. Le salaire de ce monsieur est de £65 et il a la jouissance d'un excellent terrain pour jardin; celui des institutrices varie de 20 à 14 louis. Les comptes de M. le secrétaire-trésorier sont bien tenus, et la municipalité n'a point de dettes.

40. St. Jean-Chrysostôme.—Il y a 9 arrondissements et 6 écoles sous contrôle. Une de ces écoles est confiée à un instituteur, les cinq autres le sont à des institutrices; tous sont munis de diplôme et reçoivent des traitements variant de £38 à £15. L'école tenue par M. Lazare Tanguy, et celle tenue par Melle. Emilie L'Ecuyer, sont sur un excellent pied et les enfants y font des progrès; les autres écoles sont aussi recommandables. Il y a, de plus, une école indépendante, fréquentée par un bien petit nombre d'enfants. Toutes ces écoles comptent 450 élèves. Les comptes de M. le secrétaire-trésorier sont bien tenus.

50. St. Lambert.—Cette municipalité a 4 arrondissements et 4 écoles en opération; deux de ces écoles fonctionnent bien, les deux autres sont médiocres; ces 4 écoles sont fréquentées par 244 enfants. Les institutrices, munies de diplôme, reçoivent de £19 à £15. Les comptes sont bien tenus. Cette paroisse reçoit une aide supplémentaire comme municipalité indigente.

60. St. Joseph de Lévis.—Cette paroisse est divisée en 6 arrondissements et 4 écoles y sont en activité: trois sont des écoles élémentaires et l'autre une école modèle. Cette dernière est dirigée par M. Edouard Carrier, assisté d'un maître anglais; elle est fréquentée par 107 élèves. L'examen a été très-satisfaisant; les enfants ont admirablement bien répondu. La maison d'école est grande et avantageusement située; elle possède un excellent matériel à l'instar de celui des écoles annexées aux Ecoles Normales.

Le couvent de cette paroisse compte 226 élèves. Inutile de dire que les progrès sont toujours croissants. Cette institution est dirigée par les Révérendes Dames de Jésus-Marie, qui ont su se placer, dès leur arrivée en ce pays, au niveau des premières institutions de ce genre.

Les comptes de M. le secrétaire-trésorier sont bien tenus; mais je suis chagrin de dire qu'il y a négligence dans la perception des deniers dus à la municipalité, ce qui empêche de payer régulièrement les maîtres.

Toutes les institutions d'éducation de cette localité sont fréquentées par 830 enfants.

70. Notre-Dame-de-Lévis.—Cette municipalité est divisée en 8 arrondissements, et possède 7 écoles élémentaires, un collège et un couvent; le collège est sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes; le couvent est dirigé par les Révérendes Sœurs de la Charité; le cours d'études de cette dernière institution est de cinq années et tout pratique. Les langues française et anglaise y sont enseignées alternativement tous les jours et dans toutes les classes. Cette maison est appelée à rendre des services importants. Son

enseignement est celui qui convient le mieux à la femme chrétienne de tous les rangs de la société.

Les écoles élémentaires sont fréquentées par un grand nombre d'enfants et fonctionnent bien. Les institutrices reçoivent des salaires variant de £62 à £25. Il y a encore dans cette municipalité deux écoles dissidentes, qui sont presque désertes; le petit nombre d'enfants qui les fréquentent sont peu avancés. Les deux instituteurs dissidents ont chacun un diplôme d'école modèle et un traitement de £75. Les diverses institutions d'éducation de Notre-Dame sont fréquentées par 1438 enfants. Les comptes sont bien tenus.

80. Ville d'Aubigny.—Il n'y a que deux arrondissements et deux bonnes écoles dans cette municipalité, une académie et une école élémentaire. La première est dirigée par M. L. A. Desrochers, qui, à mon grand regret, cesse d'enseigner. Ce monsieur, par ses talents, son habileté et sa longue expérience dans l'art si difficile de l'enseignement, s'est acquis l'estime de tous ceux qui ont eu l'avantage de l'avoir pour maître, tant pour eux-mêmes que pour leurs enfants. Le traitement de M. Desrochers est de £95, et celui de l'institutrice de £25. Le nombre des élèves est de 206. La municipalité est endettée; mais M. le secrétaire-trésorier a promis de faire entrer les deniers dus afin d'acquitter les comptes le plus prochainement possible.

90. St. Isidore.—Cette municipalité est divisée en 8 arrondissements, où existent 8 écoles dirigées par des institutrices, dont le salaire varie de £25 à £12. Ces écoles sont assez recommandables, à l'exception de deux ou trois, qui sont médiocres. Ces 8 écoles sont fréquentées par 480 enfants. 7 des institutrices sont munies de diplôme; elles reçoivent de £25 à £14. M. le secrétaire-trésorier tient bien ses comptes et a en main £18. Il n'y a point de dettes.

100. St. Bernard.—Cette paroisse est divisée en 9 arrondissements scolaires, et compte 5 écoles sous contrôle et trois écoles indépendantes; de toutes ces écoles, fréquentées par 350 enfants, trois sont bonnes, trois passables et deux bien médiocres. Les cinq institutrices munies de diplômes reçoivent de £14 à £10. M. le secrétaire-trésorier tient bien ses comptes et se donne beaucoup de peine pour faire fonctionner les écoles dans cette paroisse. Il n'y a point de dettes—en caisse £10 11 1/2.

110. St. Anselme.—Cette paroisse est divisée en 15 arrondissements scolaires, avec 10 écoles sous contrôle et 5 écoles indépendantes. De toutes ces écoles, fréquentées par 636 enfants, six sont sur un bon pied, cinq assez recommandables et quatre passables. Neuf institutrices ont reçu leur diplôme. M. l'instituteur Bourassa a un diplôme de l'Ecole Normale. Les salaires sont de £30 à £14. Les comptes sont bien tenus. Point de dettes—balance en caisse £15 9 9/4.

M. le Curé de cette paroisse a fait commencer la construction d'un couvent pour les jeunes filles du comté de Dorchester. On m'assure qu' aussitôt le couvent terminé, l'intention des paroissiens est d'engager un instituteur d'école modèle pour leur école de garçons.

120. Ste. Marguerite.— Cette municipalité est divisée en 6 arrondissements, et n'a que 2 écoles sous contrôle et 3 écoles indépendantes: ces écoles sont fréquentées par 294 enfants. Trois sont sur un bon pied et deux bien médiocres. Deux des institutrices sont munies de diplôme. Salaire variant de £18 à £16.

M. le secrétaire-trésorier tient bien ses comptes.

130. Ste. Hénédine.— Cette paroisse est divisée en 4 arrondissements et 2 écoles sous contrôle, et 2 écoles indépendantes: elles sont fréquentées par 260 enfants. Les deux écoles sous contrôle sont très-bien dirigées; les deux autres sont recommandables. Deux des institutrices ont un diplôme et reçoivent de £26 à £13. Les comptes sont bien tenus—en caisse £5, et point de dettes.

140. Ste. Claire.— Cette paroisse est divisée en 10 arrondissements; 6 écoles sont sous contrôle et 4 sont indépendantes: toutes ces écoles sont fréquentées par 675 enfants et sont dirigées par deux instituteurs et huit institutrices. Salaire variant de £40 à £12. Les comptes de M. le secrétaire-trésorier sont en ordre; mais je regrette de dire qu'il y a, dans cette municipalité, négligence dans la perception des deniers dus par les contribuables, ce qui empêche de payer régulièrement le salaire des maîtres. On a promis d'y voir. Je suis chagrin d'avoir à constater une négligence imparadmissible de la part de messieurs les Commissaires pour ce qui regarde la visite des écoles. Plusieurs notables du lieu m'ont assuré que cet état de choses allait cesser, qu'on veillerait désormais à n'élire que des personnes bien disposées.

Extraits des rapports de M. l'Inspecteur CÉPRAULT.

Il ne s'est opéré, depuis mon dernier rapport, aucun changement remarquable.

Je vois avec plaisir que le Département de l'Instruction Publique est disposé à refuser la subvention législative aux municipalités qui emploieront, à l'avenir, des instituteurs ou des institutrices non munis de diplôme. Cette mesure produira, je crois, de bons résultats.

La formation d'un Conseil de l'Instruction Publique pour le Bas-Canada prouve que notre Gouvernement s'occupe de l'avancement de l'éducation dans notre jeune pays, et qu'il veut améliorer le sort de l'instituteur, jusqu'ici si mal rétribué.

Ce qui contribue beaucoup à décourager les instituteurs, en général, et leur fait abandonner, bien souvent, la carrière où ils sont entrés, c'est la concurrence injuste que leur font ces institutrices incapables qu'on rencontre partout et qui s'engagent pour des salaires de \$40 et \$50. Cet état de choses a duré trop longtemps déjà et durera longtemps encore dans les municipalités gouvernées par des commissaires ignorants et qui, dans un engagement d'instituteur, ne voient qu'un seul point : le bas prix.

Sur 132 écoles que contient ma circonscription, 10 seulement sont tenues par des instituteurs, et le reste se trouve confié à des institutrices que l'on change presque tous les ans.

Je signale encore comme un obstacle la négligence de plusieurs commissaires à faire rentrer les deniers dus par les contribuables, ce qui a pour effet de nuire surtout aux maîtres et aux maîtresses d'école que l'on est forcé de payer irrégulièrement, souvent plusieurs mois, un an même après l'année scolaire terminée.

Il y a dans mon district d'inspection quelques instituteurs formés aux écoles normales, et leur méthode d'enseignement, les progrès qu'ils ont fait faire à leurs élèves sont tels que je désire vivement que leur nombre s'accroisse tous les ans. Je crains, avec raison, que les salaires offerts par plusieurs commissaires incapables d'apprécier les bienfaits de l'éducation ne leur ferment la porte de plusieurs écoles.

Je regrette beaucoup d'avoir à constater que plusieurs personnes, des institutrices surtout, sont munies de diplôme sans pouvoir justifier par leurs connaissances qu'elles y ont droit. J'ai vu même de jeunes filles, porteuses de ces diplômes obtenus si facilement, incapables de lire bien. Il est grand temps que les Bureaux d'Examineurs se montrent plus sévères dans les examens qu'ils font subir, s'ils ne veulent pas être accusés avec raison d'entraver les progrès de l'éducation au lieu d'en faciliter le développement.

Je remarque avec plaisir que plusieurs instituteurs assistent aux Conférences de l'École Normale Laval, et le nombre en serait plus grand, sans doute, si les frais de voyage et de pension n'étaient pour plusieurs un obstacle sérieux.

En dépit des obstacles que je viens de mentionner, la loi d'éducation est généralement bien observée et, à tout prendre, les progrès sont satisfaisants. Les municipalités à la tête du progrès sont St. Thomas, St. Michel No. 1, L'Islet, St. Pierre et l'Isle-aux-Grues. D'autres municipalités sont entrées dans une voie nouvelle qui fait bien augurer de l'avenir, et, comme telles, je dois citer la municipalité de St. Gervais, qui vient d'ouvrir un convent tenu sur un bon pied; St. Jean-Port-Joly et St. Roch-des-Annaies, où l'on a eu le bon esprit de renvoyer toutes les institutrices incapables pour les remplacer par d'autres plus habiles et munies du brevet requis par la loi; le Cap St. Ignace, dont les commissaires, ainsi que le secrétaire-trésorier, sont animés du meilleur esprit.

La municipalité de St. Lazare et celle de St. Raphaël font aussi des sacrifices réels en faveur de leurs écoles, ce dont il doit être tenu compte, car ces deux localités sont pauvres et elles méritent sous tous les rapports une aide du Département.

La division et des querelles puériles continuent d'entraver la marche des progrès dans la municipalité de St. Charles, Rivière du Sud.

J'ai tout lieu d'espérer que les progrès que je viens de signaler ne feront que se développer de plus en plus, et que les obstacles mentionnés plus haut finiront bientôt par disparaître entièrement.

Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus Récentes.

Paris, septembre et octobre, 1862.

DACIER: Tableau historique de l'érudition française, ou rapport sur les progrès de l'histoire et de la littérature ancienne depuis 1789, précédé d'une notice sur l'auteur, par Sylvestre de Sacy, in-8o, 427 p. et portrait. Ducrocq, 5 fr.

EGGER: Mémoires de littérature ancienne, par Emile Egger, membre de l'Institut, in-8o, XXIII, 520 p. Durand, 7 fr.

BAZACOURT: Les expéditions de Chine et de Cochinchine, d'après les documents officiels, par le baron de Bazacourt, 2e partie, in-8o, VIII, 413 p. Amyot, 5 fr.

FAIVRE: Œuvres scientifiques de Goethe, analysées et appréciées par Ernest Faivre, in-8o, 348 p. et 4 pl. Hachette, 7 fr. 50 c.

VACQUER: Bâtimens scolaires récemment construits en France et propres à servir de types pour les édifices de ce genre, in-4o à 2 colonnes, 15 p. et 27 pl. Caendrillier, 30 fr.

BARNET: Cours complet de géographie physique, politique et historique à l'usage des Lycées et autres établissemens d'instruction publique, rédigé conformément au dernier programme officiel de l'Université, pour accompagner l'Atlas de géographie de M. Babinet, membre de l'Institut, in-12o, 1926 p. Hachette lib. Bourdin éditeur, 5 fr.

VULLEMIN: Atlas universel de géographie physique, politique et historique, projection homolographique de M. Babinet, dressé par M. Vullemin, géographe, 25 cartes géographiques et 25 cartes historiques. Mêmes libraires, 20 fr.

Ces deux ouvrages sont approuvés par le Conseil de l'Instruction publique de France. Le mot *homolographique* vient du grec *homolos* qui veut dire égal et signifie que, dans les cartes de M. Babinet, on a tenu compte de la différence qui existe entre l'étendue des degrés sur le globe et sur la carte-monde ou planisphère. Les nouvelles planisphères ont donc l'avantage de ne point altérer l'étendue relative des diverses parties du globe. Les cartes historiques sont une importante amélioration et il nous suffira d'indiquer les titres de quelques-unes pour donner une idée de la valeur de cet atlas, qui met à la portée d'un plus grand nombre des connaissances qu'on ne trouvait autrefois, sous cette forme, que dans des ouvrages très-coûteux. Voyons par exemple du No. 10 au No. 20.—No. 10, Partage de l'Empire d'Alexandre après la bataille d'Ipsus.—11, Guerres puniques: conquêtes des Romains.—12, Empire romain sous Auguste.—13, Partage de l'Empire romain.—14, Gaule sous César.—15, Europe; invasion des Barbares.—16, France mérovingienne sous Clovis.—17, Empire des Arabes (800).—18, Empire Carolingien.—19, Partage de l'Empire Carolingien.—20, France féodale sous Hugues Capet.

On a quelque fois reproché aux géographes américains de ne voir que l'Amérique et surtout que les États-Unis. Nous n'oserions accuser M. Babinet d'être tombé dans un semblable excès de patriotisme; mais nous ferons seulement observer que sur les soixante cartes de l'Atlas, il y en a 16 qui sont spécialement consacrées à la France et qu'une seule a suffi pour l'Amérique du Nord; et que, dans le volume, tandis que 370 pages sont occupées par la géographie de la France, le Canada n'a pas tout à fait une page. Il est vrai que dans ce peu d'espace on a trouvé le moyen de nous apprendre des choses étonnantes; le livre nous dit qu'Ottawa possède une population de 141,000 âmes, et l'Atlas donne toute la rive sud du St. Laurent aux États-Unis. La première de ces erreurs est peut-être une faute d'impression; quant à la seconde, on nous permettra de trouver, qu'en ce qui nous concerne, c'est une projection par trop homolographique.

Londres, août et septembre, 1862.

HOPKINS: Hawaii. "The past, present and future of the Sandwich Islands. Post 8vo pp. 429. Longman, 12s. 6d."

JONES: "One hundred Lectures on the ancient and modern dramatic poets, vol. 1, 8vo pp. 270. Simpkin, 8s. 6d."

FLETCHER: "Parliamentary portraits of the present period, 3d series, post 8vo. Ridgway, 7s. 6d."

LAURIE: "Northern Europe (Denmark, Sweden and Russia) local, social and political in 1861. 8vo pp. 390. Saunders, 12s."

MACDONALD: "British Columbia and Vancouver's Island, 8vo pp. 530. Longman, 12s."

Québec, septembre, 1862.

"TRANSACTIONS of the Literary and Historical Society of Quebec," vol. V, première partie, in-8o, 164 p.

Quoique portant la date du mois de mai, cette livraison des mémoires de la plus ancienne de nos associations scientifiques a paru beaucoup plus récemment. Elle contient 10. Des notes d'un voyage à travers les Indes, par le Lieutenant Ashe, de la marine royale. 20. D'une branche très-négligée de la science sociale, par M. E. Meredith, assistant secrétaire provincial pour le Bas-Canada. Il y est question de l'établissement de salles d'asile, de maisons de réforme, etc. 30. Une étude sur la longévité des arbres forestiers du Canada et sur la possibilité de conserver une certaine étendue de forêts en coupe réglée, par M. John Langton, auditeur des comptes publics. Jusqu'ici, les marchands de bois n'ont pu obtenir du gouvernement que des baux à courte échéance pour de certaines étendues de terre, qui sont ensuite livrées à la colonisation. Il en résulte nécessairement qu'ils se hâtent d'enlever tout le bois destiné au commerce et que ni eux ni le colon qui leur succède, ne s'occupent de la reproduction de nos essences forestières. M. Langton propose de concéder à perpétuité certaines étendues de terres pour le com-

merce de bois : et il se fait fort de démontrer que les concessionnaires auraient intérêt à les mettre en coupe réglée et à conserver par là des forêts dans notre pays qui, après en avoir été couvert, va s'en trouver plus dépeuplé que les plus vieilles contrées de l'Europe. Un tel système, selon M. Langton, serait préférable à toutes les restrictions que l'on voudrait mettre à la coupe des bois. Il vaudrait encore mieux et serait beaucoup plus économique qu'une administration forestière, entreprise par l'État sur une partie des terres publiques réservées pour cet effet. Nous n'osons point affirmer que les vues de M. Langton soient correctes ; mais nous devons dire qu'il a touché là à une question de la plus haute importance pour ce pays, question d'autant plus grave que nos forêts disparaissent avec rapidité et que nos géologues nous interdisent tout espoir de trouver dans notre sol des mines de charbon.

Documents sur les voyages et sur la vie de Jacques-Cartier. 50. *Groynes des anciens Egyptiens* au sujet de la vie future, par le Rév. James Douglas. Les documents qui concernent Jacques-Cartier, sont la seule partie des mémoires qui soit publiée en langue française. Ils sont du plus haut intérêt, et le Canada doit à M. Desmazières de Sécéhelles, à M. Cunat de St. Malo et à notre estimable bibliographe M. Faribault, la plus grande reconnaissance pour ces recherches qui éclairaient quelques-uns des points obscurs de la biographie du découvreur du Canada.

La société littéraire et historique de Québec a publié, en 1843, l'édition la plus complète qui existe des voyages du célèbre navigateur. Le premier voyage est reproduit de l'édition de Rouen (1596) devenue très-rare. Quant au second voyage, voici ce qu'en dit la société : " Il existe à la bibliothèque royale de Paris trois exemplaires manuscrits du deuxième voyage, qui s'accordent sur tous les faits principaux et dont l'un paraît dater du milieu du 15e siècle : on croit que celui-ci est l'original même de Cartier. La société s'en était procuré une copie, qui a été soigneusement collationnée avec les deux autres manuscrits et ensuite avec Lescarbot et Ramusio (1) c'est cette copie dont elle offre au pays la réimpression. Le troisième voyage est traduit de l'anglais de Hackluyt, seul endroit où on ait pu le rencontrer, encore n'est-ce qu'un fragment très-incomplet. M. Faribault, qui a fait cette traduction, a su la revêtir du vieux style de l'époque, et c'est sous ce rapport un pastiche littéraire très-remarquable.

En 1843, M. Faribault expédia à M. Hovius, maire de St. Malo, plusieurs exemplaires de cette publication ainsi que divers objets provenant d'un vaisseau trouvé cette année-là même, à l'endroit de la petite rivière St. Charles, où l'on a raison de croire que Jacques-Cartier hiverna lors de son second voyage. Ce vaisseau devait être, en toute apparence, la *Petite Hermine* qu'il y laissa (2). Dans sa lettre d'envoi, le vice-président de la société littéraire et historique pria M. Hovius de lui procurer une biographie de Jacques-Cartier aussi complète que possible et surtout de lui faire connaître l'époque de sa naissance et celle de sa mort.

La réponse de M. Hovius à M. Faribault, en date du 12 mars 1844, fait partie des documents qui viennent d'être publiés ; nous en extrayons le passage suivant :

" Votre lettre, Monsieur, et la brochure qui l'accompagnait, ont fait renaitre parmi nous les souvenirs d'une époque glorieuse pour notre ville, souvenirs qui, depuis, ont encore été ravivés par l'envoi que vous avez bien voulu nous faire, de quelques parties des débris du vaisseau que notre célèbre compatriote fut contraint d'abandonner, au commencement du printemps de 1536, dans le *hâble* de Sainte-Croix sur la rivière St. Charles, où il avait mis ses trois navires à *saucel*. Je viens donc, au nom de mes concitoyens, et au mien en particulier, vous témoigner toute notre gratitude pour ces précieuses objets, que nous léguerons religieusement aux générations malouines qui nous succéderont.

" Avant le funeste traité de 1763, qui fit éclipser le nom de *Nouvelle-France* des cartes de l'Amérique, nos ancêtres portaient avec orgueil leurs regards vers cette belle et vaste contrée, que leurs yeux avaient découverte, et de laquelle ils dotèrent leur Patrie. Héritiers de leur gloire, s'il ne nous est plus donné d'envisager de la même manière qu'eux cette riche colonie que la France a perdue, après une possession de 229 ans, du moins les sympathies qu'ils éprouvaient pour ses habitants, dont les noms, en grande partie, nous rappellent une commune origine se sont transmises sans s'altérer parmi leur descendance : de là, monsieur, les vœux que nous ne cessons de former pour le bonheur des Canadiens, quelles que soient les destinées que l'avenir réserve à leur intéressante patrie.

" Voulant répondre aux désirs que vous m'exprimez, de vous faire connaître ce que notre ville de Saint-Malo pourrait posséder en manuscrits ou traditions concernant le célèbre Jacques Cartier, j'ai engagé monsieur Charles Cunat, ancien officier de la marine et chevalier de la légion d'honneur, mon adjoint et mon ami, à faire de nouvelles recherches dans nos archives, réduites à la vérité de beaucoup, par suite des excès de 1793. Avant cette époque, l'évêque et le chapitre étaient les seuls possesseurs, conjoints et par indivis, de la ville de Saint-Malo, et ils en pos-

sédaient les titres ; ayant été obligés de fuir à l'approche de cette terrible période, presque tous leurs registres et titres en papier furent brûlés ; ceux en parchemin servirent à la fabrication de gargousses.

" Lorsque votre livre de la découverte du Canada nous est parvenu, nous ne possédions de notre illustre compatriote qu'une notice incomplète et son portrait, qui décorait, dans notre hôtel-de-ville, la galerie consacrée aux grands hommes que notre localité a fournis à l'histoire : aujourd'hui, grâce à vous, monsieur, et aux travaux nécrologiques de mon collègue, les particularités qui se rattachent à la naissance et à la vie du célèbre navigateur se sont étendues ; vous pourrez en juger par les deux gazettes de notre ville qui accompagnent ma lettre. J'y ai fait publier le procès-verbal de la réception des débris de la *Petite Hermine*, et tout ce que nos registres de l'état civil des 15e et 16e siècles nous ont procuré sur la famille."

Cette lettre a été le commencement d'une correspondance continuée jusqu'à l'année dernière, entre les erudits de la Bretagne et ceux du Canada. M. Cunat et M. Desmazières de Sécéhelles, ont fait à M. Faribault plusieurs envois de notes, documents, plans, dessins, etc., dont le dernier est en date du 1er mai 1861. Les recherches de M. Desmazières finirent ainsi les principaux événements de la vie du grand navigateur.

" 31 décembre 1494, naissance de Jacques Cartier—13 septembre 1518, est parrain de sa petite cousine Perrine Cartier, fille de Jean Cartier et de Julienne Lemouenne—2 mai 1519, épouse Catherine Des Granges, fille du Connétable de Saint-Malo—29 avril 1534, date de la première expédition maritime—5 septembre 1534, retour à Saint-Malo—30 octobre 1534, commission donnée à Cartier au nom de François 1er par Philippe de Chabot, grand amiral—19 mai 1535, départ de la seconde expédition—16 juillet 1536, retour à Saint-Malo—25 mars 1538 Cartier fait baptiser dans la cathédrale de Saint-Malo trois sauvages qu'il avait ramenés de ses voyages—23 mai 1540, date de la 3e expédition—7 octobre 1540, nouvelle commission donnée à Cartier pour autoriser l'expédition déjà entreprise—20 décembre 1543, est parrain de Jacques Odieupre. . . 1549, reçoit des lettres de noblesse et le titre de sieur ou seigneur de Limoillon—5 février 1550, est parrain de Jacques Noël ou Nouël."

Quant au décès de Cartier, et à la question de savoir s'il laissa de la postérité, M. Desmazières nous dit :

" En terminant notre petit travail, bien incomplet sans doute, mais sur lequel nous reviendrons dans quelque temps, nous nous sommes posé les deux questions suivantes : Jacques Cartier a-t-il eu des enfants ? Puis : Quelle fut l'année de sa mort ?

" Examinons d'abord la première de ces questions. " Le digne et savant abbé Manet, dans sa biographie des Malouins célèbres, s'exprime ainsi à ce sujet : " Le plus ancien officier de marine que nous citerons, depuis la fin du quinzième siècle, dit-il, est le fameux Jacques Cartier, ce hardi navigateur dont la postérité s'est éteinte parmi nous le 9 janvier 1665, dans la personne d'Hervée Cartier, mais dont la gloire ne s'éteindra jamais !"

Or, de tous les auteurs qui ont écrit sur le célèbre navigateur, M. Manet est le seul qui parle de la postérité de Jacques Cartier. Un écrivain moderne, M. Cunat, dément formellement au contraire cette opinion ; voici de quelle manière il s'explique. Après avoir parlé du brillant mariage de Cartier, il ajoute : " Mais de cette union, si heureuse sous bien des rapports, il ne devait naître aucun enfant, et Jacques Cartier eut le regret de n'avoir pour porter le nom qu'il illustra, que des collatéraux."

" Voilà qui est sans réplique. J'ajouterai qu'en dressant la généalogie de l'illustre navigateur, j'ai vainement cherché sous toutes les formes possibles l'acte de décès de la dite ou du dit Hervée Cartier à la date du 9 janvier 1665, et que je n'ai absolument rien trouvé de semblable. Mais ceci ne peut servir de preuve, l'abbé Manet possédait peut-être des documents qui me sont entièrement inconnus. La tradition, cette science supérieure à toute histoire humaine quelque complète qu'elle soit, condamne également l'opinion du savant abbé. Sans aller si loin cependant, et en ayant recours aux dates, nous allons pouvoir acquérir la certitude ; ou que Jacques Cartier n'avait pas d'enfants, ou qu'ils moururent en bas âge.

" Nous voyons en effet, dans nos archives municipales, sous la date du 14 janvier 1588, des lettres de Henri III : en vertu desquelles, pour reconnaître les services rendus à l'Etat par Jacques Cartier, leur oncle, Sa Majesté daigna accorder aux sieurs Chatton de la Jauvais et Jacques Noël capitaines de navires et maîtres pillotes de Saint-Malo, le commerce exclusif du Canada pendant deux ans dans ce pays, et pour l'exploitation des mines découvertes ou à découvrir le droit d'y transporter chaque année soixante criminelles, tant hommes que femmes."

" Or, Jacques Cartier, né le 31 décembre 1494, avait cinquante-six ans en 1550, en le faisant mourir en 1555, c'est-à-dire à l'âge de soixante et un ans, (ce qui est de bonne heure) ; nous atteignons donc l'année 1555. Et les lettres d'Henri III sont données à ses neveux Olivier Chatton et Jacques Noël en 1588, c'est-à-dire 33 ans après l'année où nous supposons que Cartier mourut. Si Cartier avait eu des enfants, comment supposer qu'Henri III ne les eût pas récompensés de préférence à ses neveux, puisqu'il voulait reconnaître les services rendus à l'Etat par le célèbre navigateur, en la personne de ses descendants ? Comment croire en outre qu'une génération entière puisse s'éteindre dans une période d'à peine trente-trois années ? Je conclus donc, avec M. Cunat et plusieurs autres auteurs contemporains : ou que Jacques Cartier n'eut pas d'enfants, ou qu'ils moururent en bas âge.

" J'arrive maintenant à la seconde question :

(1) Ramusio dans sa collection de voyages publiée à Venise, en 1556, donne une traduction en Italien des deux premiers voyages de Cartier. Lescarbot, dans son histoire de la Nouvelle-France, donne des extraits nombreux des deux premières relations de Cartier.

(2) Voir à ce sujet la brochure publiée par M. Annabé Berthelot en 1844, et aussi sa *Dissertation sur le canon de bronze du Musée-Chasseur*, 1830.

"Quelle fut l'année de la mort de Jacques Cartier, et où a-t-il passé de vie à trépas ?

"Le dernier acte authentique de l'illustre navigateur est celui que nous offrons à la Société; c'est-à-dire l'acte de baptême du fils de Jacques Noël et de Robine Hervé, dans lequel Jacques Cartier figure comme parrain, avec ses titres: et nommé fust par noble homme Jacques Cartier. Cet acte porte la date du 5 février 1550. Depuis cette époque nous ne trouvons dans nos archives aucune preuve de la présence du célèbre navigateur en nos murs. C'est ce qu'exprime parfaitement encore M. Manet, lorsqu'il dit: *Du reste on ne sait si ce fut dans sa Ville natale que Cartier fit ses jours. Ce qu'il y a de certain, c'est que nos registres ne font aucune mention de sa mort.*

Je le crois sans peine, car, suivant certains indices, il ne mourut point à Saint-Malo, mais en sa terre de Limoilou: ce qui est fort probable. En effet n'avons-nous pas vu qu'il avait fixé sa demeure dans cette terre seigneuriale et qu'il ne venait qu'accidentellement à Saint-Malo? S'il est mort dans son manoir de Limoilou, l'acte de décès aura été levé, soit par un chapelain particulier attaché à sa personne ou à sa demeure, ou bien par un prêtre appelé à la hâte de la petite paroisse de Saint-Coulomb.

"Telle est l'opinion qui m'a semblé la plus probable.

"C'est en ce sens que j'ai fait plusieurs voyages à Saint-Coulomb, pour interroger le pasteur actuel sur l'état des registres de cette paroisse. Il m'a conduit à un jeune homme, chargé de l'éducation des enfants de cette commune et gardien des petites archives du village. Ce jeune homme s'est empressé de se rendre à mes désirs, et m'a communiqué un ancien manuscrit en parchemin, fort difficile à lire, contenant une liste des plus bizarres et des plus incomplètes des deux mille premiers décès de la paroisse, depuis sa fondation. Je n'ai encore rien découvert dans ce registre relativement à Jacques Cartier, mais j'ai l'espoir d'y trouver l'acte de son décès, jusqu'à ce jour complètement inconnu, et, si mes recherches et mes travaux sont couronnés de succès, d'en faire part immédiatement à la Société Historique et Littéraire du Canada, avant de les envoyer à d'autres revues."

Parmi les documents les plus intéressants, transmis par M. Desmazières, se trouve un tableau généalogique dans lequel on trace tous les collatéraux de Cartier en France jusqu'à l'époque actuelle. Voici les noms des arrière-neveux de cet homme célèbre, encore vivants l'année dernière: Louis François Parnet, professeur au collège de St. Malo, né le 7 juillet 1818; Joseph Cartier, né le 25 mars 1811, cultivateur habitant la ferme de la Ville-ès-chèvres, près le hameau de St. Antoine en Pleurtuit, près de St. Malo; ses filles, Marie Anne, née le 2 décembre 1842, Angélique, née le 6 octobre 1844, et son fils Marie Joseph, né le 6 août 1850; Jean Cartier, né à Saint Briac en 1795, ancien capitaine au long cours, propriétaire à St. Lunaire, sa fille Jeanne Cartier épouse d'Antoine Betsau, capitaine au long cours, et son fils M. Célestin Cartier, né en 1830, prêtre à Rennes. Cela sans préjudice aux nombreux descendants des familles Noël et Chatton, qui sont, eux, positivement les petits-neveux de Cartier, tandis que les autres ne sont probablement que les descendants de ses cousins. Une des sœurs de Jacques-Cartier, Bertheline, épousa son cousin N. Cartier. Si son fils, Jean Cartier, a laissé de la postérité mâle, il peut y avoir des arrière-neveux du célèbre navigateur qui portent son nom. Il est à regretter que l'erreur que M. Desmazières signale lui-même dans une de ses notes au sujet de la date du mariage de Jacques-Cartier, n'ait pas été corrigée sur ce tableau. Les noms de baptême Etienne, Henri, Antoine et Pierre, qui, ainsi que celui de Jacques, se trouvent répétés dans cette généalogie, vont à confirmer la tradition qui existe dans la famille Cartier du Canada, d'après laquelle, nos compatriotes de ce nom descendraient aussi des collatéraux du célèbre marin. Ce serait un point de généalogie canadienne important à établir. (3)

SMITH: Les éléments de l'agriculture à l'usage de la jeunesse canadienne, par James Smith, professeur d'agriculture au collège agricole et industriel de Rimouski, in-12o, 117 p. Imprimerie du Canadien. Prix 25 cts., douzaine \$2 40 cts. Cet ouvrage est dédié à l'Hon. M. Evantrel, ministre d'agriculture, et l'auteur se propose de le soumettre à l'approbation du Conseil de l'Instruction publique. M. Smith a déjà donné de nombreuses preuves de ses connaissances et de son zèle pour l'Instruction publique et pour le progrès social. Ses écrits sous divers pseudonymes, dans la presse canadienne, sont bien connus d'un grand nombre de nos lecteurs.

Petite Revue Mensuelle.

Toutes les jeunes filles canadiennes, qui, selon M. Ampère, (*Promenade en Amérique*) savent par cœur l'*Automne* de Lamartine, en avaient à

(3) On voit par deux articles communiqués à la *Minerve* que la famille Cartier, du Canada, descend de Jacques Cartier, surnommé Langevin, fils de Pierre Cartier et de Marie Beaumier, de la paroisse de Pruilley, diocèse d'Angers. Un des oncles du Sieur de Limoilou s'appelait aussi Pierre: voir le *tableau généalogique*. Selon M. Ferland un Pierre Cartier émigra de La Rochelle au Canada de 1641 à 1666.

Pendant l'impression du mémoire dont on fait ici la revue, il a été reçu plusieurs gravures et lithographies qui doivent l'accompagner et que M. Faribault a fait récemment exécuter à Paris; mais comme cet envoi a été reçu trop tard et que d'ailleurs le format aurait été trop grand pour le mémoire, la Société se propose de les publier prochainement sous la forme d'un Album.

à peine récité les trois ou quatre premières strophes qu'un hiver inattendu au milieu d'une arrière saison jusque là on ne peut plus convenable, est venu interrompre les plus mélancoliques rêveries. Mais au fait, y a-t-il un automne; y a-t-il un printemps dans ce pays? Graves questions que nous laisserons à résoudre au docteur Smallwood, inspecteur général des phénomènes de la nature. Toujours est-il que, contrairement aux plus saines traditions canadiennes, la Sainte Cathérine n'aura point l'honneur d'inaugurer les frimas par la première bordée de neige; puisque déjà plusieurs fois le sol s'est couvert de cette monotone parure.

L'hiver, du reste, pour nous n'est plus simplement la saison des fêtes et des plaisirs, des études et des soirées littéraires et scientifiques; la terrible crise qui sévit depuis déjà si longtemps chez nos voisins, en fait une époque d'anxiété et de graves préoccupations, vu notre isolement prolongé. S'il est vrai que dans très-peu de temps l'Angleterre à pu, l'hiver dernier, envoyer à notre secours, rien ne nous promet que les mêmes circonstances se renouvelleraient dans un semblable danger et c'est à ce point de vue surtout que la construction projetée du chemin de fer intercolonial a de l'importance et de l'actualité. La crise ministérielle provoquée par ce projet et que nous avons mentionnée dans notre dernière revue s'est dénouée par la résignation de l'hon. M. Dornon. Immédiatement après, le premier ministre du Bas-Canada, M. Sicotte, et le ministre des finances, M. Howland, sont partis pour l'Europe où ils doivent terminer les négociations avec le gouvernement impérial et ceux des autres colonies. M. Dornon n'a pas encore été remplacé.

La fameuse proclamation du président Lincoln a eu pour son gouvernement les désastreux effets qu'on en devait attendre. Là-bas, elle a attiré de M. Gladstone une déclaration toute favorable à la reconnaissance du Sud, déclaration, qui, bien que désavouée par ses collègues du cabinet, n'en a pas moins une très-grande portée. Elle brise la glace, comme on dit, et rendra les amis de la confédération en Angleterre beaucoup plus pressants qu'ils ne l'ont encore été dans leurs démarches.

En Amérique, la proclamation jointe aux longueurs et aux chances variées de la guerre, a redonné au parti démocrate la prépondérance sur le parti républicain; et les élections d'un bon nombre d'états, et notamment celles de l'état de New-York, ont mis le gouvernement en minorité. C'est une des anomalies de la constitution que le président qui gouverne et ne règne point soit élu pour une période de temps pendant laquelle il peut avoir tout contre lui, dans le congrès et les divers états, n'ayant d'appui que dans le ministère qu'il choisit lui-même et qui n'est point strictement obligé de résigner s'il n'obtient point une majorité.

Pour se venger de cet échec, les républicains les plus violents dont les conseils prédominent à la Maison Blanche, n'ont rien inventé de mieux que la destitution du général McClellan. S'il est vrai que cette destitution fût décidée avant que le résultat des élections ne fût connu, on a en tort de la différer. A cette époque, les lenteurs calculées, les désobéissances répétées de McClellan, eussent pu être données avec plausibilité comme les seules causes de sa disgrâce; aujourd'hui on n'y verra, fût-elle équitable, qu'une affaire de parti. Les sympathies du parti démocrate pour McClellan sont tellement fortes qu'il vient d'être désigné comme le candidat de ce parti à la prochaine élection présidentielle. Si l'on en excepte l'étrange incursion qu'a faite la cavalerie du général Stewart dans la Pensylvanie, qui a parcourue dans une assez grande étendue, faisant une reconnaissance stratégique des plus utiles, emportant avec lui un immense butin, et emmenant de nombreux prisonniers, rien de bien remarquable ne s'est passé depuis notre dernière revue. Il est maintenant constaté que la bataille d'Antietam n'a pas été une victoire aussi complète qu'on l'avait proclamée; mais elle n'en est pas moins pour les confédérés un échec important; elle leur a fait rebrousser chemin dans leur marche presque conquérante vers Washington. Aujourd'hui que le général Burnside a remplacé le *Fabius cunctator* du nord, et que le général Halleck peut compter sur une prompt obéissance à ses ordres, on s'attend à quelque grande et décisive bataille, qui se livrera probablement avant que nous n'ayons mis sous presse et nous donnera la matière d'un émouvant postscriptum.

Tandis que les choses en sont là sur les bords du Potomac, le général Butler continue à la Nouvelle-Orléans l'affreux système de persécution qu'il y a inauguré. Nous laissons raconter à un correspondant du *Courrier des Etats-Unis* ses ingénieuses prouesses.

"Vous connaissez l'acte de confiscation du Congrès. Il y était dit que toute personne ayant été citoyen des Etats-Unis, qui n'aurait pas renouvelé son allégeance à ces Etats dans les 60 jours, serait jugée et punie de confiscation, si elle était trouvée coupable. M. Butler, par l'effet de sa toute-puissance, sans s'inquiéter même des protestations de ses propres généraux, a décidé que le serment serait exigé, sous peine de confiscation immédiate, de toutes les personnes des deux sexes, âgées de plus de 15 ans. Il transforme ainsi d'un trait de plume en citoyens toutes les femmes d'abord et puis tous les hommes de 18 à 21 ans.

"Le premier délai pour la prestation du serment expirait le 23 septembre. On a prorogé la cérémonie jusqu'au 4 octobre, en ajoutant toutefois quelque chose au programme. D'après un ordre du 24 septembre, il était enjoint à chaque chef de famille de remettre dans les dix jours une liste des personnes de sa maison âgées de plus de dix-huit ans, en signalant celles qui auraient prêté serment et celles qui auraient refusé ou négligé de le faire. Cette liste devait contenir en outre le détail des propriétés de toute nature appartenant au chef de famille de qui elle émanait. Aux termes d'un autre ordre, ceux qui ne voulaient pas prêter serment devaient aller en faire la déclaration chez le prévôt-marshall et se faire inscrire comme "ennemis des Etats-Unis." Toute personne

n'ayant pas rempli cette formalité serait punie de l'amende ou de l'emprisonnement avec travail forcé (hard labor) ou des deux peines.—Je vous recommande en passant cette gradation de pénalité pour une seule et même faute. Tout cela était accompagné de menaces ignobles contenues dans des articles éditoriaux du *Delta*, journal "dont les affaires sont conduites par les autorités fédérales," ainsi qu'il appert d'un ordre du général Butler lui-même. Enfin, pour que personne ne pût échapper à la mesure, les agents de police furent chargés dans chaque quartier de recueillir les listes exigées des chefs de famille et de dénoncer les irrégularités qui s'y trouveraient, le tout sous peine de \$5 d'amende par personne non dénoncée et *utrer prime* de la même somme par personne dénoncée.

"Vous comprenez l'eff. Il n'y a pas une famille qui n'ait à la guerre un de ses membres ou qui n'en ait perdu un dans les batilles. Les pères, cependant, voyant leur fortune confisquée et leurs enfants dans la rue—car on les menaçait de les y mettre sans délai, sans jugement—avaient prêté serment en grand nombre. Quand vint l'ordre du 24, ils comprirent avec terreur que leur serment parjure n'avait rien sauvé. Leurs efforts tendirent alors à attacher le serment à leurs femmes et à leurs enfants; quelques mères cédèrent—on fait tout faire aux femmes en menaçant leurs enfants. Beaucoup de jeunes gens cédèrent aussi, car, il faut bien le dire, la plupart de ceux qui sont restés ne brillent pas par un excès de cœur. Mais les filles refusèrent presque toutes. Alors se passèrent dans l'intérieur des familles les scènes les plus épouvantables. Le père suppliait, la fille résistait. Jour par jour la peur du père augmentait et aussi ses prières; la résistance de la fille devenait plus aigre; et quand arriva le moment décisif, les injures remplacèrent les arguments. "J'ai vu, moi qui vous parle, un père menacer sa fille du *work-house* où elle ferait pèle-mêle avec les femmes des rues, et la fille répondre à son père qu'elle aimait mieux cela que de commettre un parjure comme lui, son père, l'avait fait. Tous mes amis ont vu des choses de ce genre, et que doit-il s'être passé derrière nous, puisque de pareilles scènes pouvaient avoir des étrangers pour spectateurs!"

"Les efforts des parents ayant échoué, le 4 octobre venu, forcé leur était d'inscrire de leurs propres mains leurs enfants comme rebelles et de les désigner aux persécutions de M. Butler. Ceux qui ne le faisaient pas voyaient venir chez eux un policeman avec leur liste remise incomplète, qui les sommait d'y signaler telle ou telle personne qu'ils avaient oubliée. Il y a des hommes que ces histoires ont rendus fous.

"La terreur pèse sur cette pauvre ville. Ceux qui ont prêté serment sont écrasés par la honte; ceux qui l'ont refusé ont peur de l'avenir, et au bout du compte ceux-là sont les gens de cœur, que la dignité même de leur conduite recommanderait aux regards de tout autre homme que M. Butler."

Le *Courrier des Etats-Unis* s'écrie, avec raison, à la suite de ce sombre tableau :

"Parmi cette presse du Nord qui a trouvé, pendant tant d'années, de si éloquentes anathèmes contre les Haynan et les Radetzki, n'y aura-t-il pas un journal pour flétrir leur égule de la Nouvelle-Orléans? Parmi tant d'orateurs qui ont fait leur réputation de dévouement à la liberté en pleurant sur la Hongrie et sur Venise, n'y en aura-t-il pas un qui ose demander un gouvernement de Washington merci pour la métropole louisianaise? Celui-là rendrait un double service à l'Union, car la conduite de M. Butler n'est propre qu'à surexciter les haines au Sud et à déshonorer la cause fédérale aux yeux du monde. Des actes tels que les siens ne sont plus de la rigueur légitime ni de la répression nécessaire; ils deviennent une lâche et révoltante tyrannie."

Du reste, l'on peut aujourd'hui espérer que le règne de M. Butler tire à sa fin, car l'ambassadeur de France a demandé satisfaction des injustices commises envers les résidents français, et l'on annonce que la dernière satisfaction accordée sera le rappel du terrible proconsul. En même temps, l'Espagne demande aussi des réparations de l'insulte qui a été faite à son pavillon; et l'Angleterre ne doit point rester indifférente aux actes d'agression qui ont eu lieu dans le voisinage des Bermudes. La diplomatie américaine n'est donc point dans ce moment sur un lit de roses.

La diplomatie européenne, d'un autre côté, vient de voir modifier singulièrement la situation actuelle par un de ces revirements étonnants et subits, dont l'empereur possède seul le secret. M. Drouin de Lhuys a remplacé M. Thouvenel comme ministre des affaires étrangères, et l'on assure que la résignation de ce dernier est due à une divergence d'opinions sur la question romaine. Les antécédents de son successeur donnent tout à espérer en faveur de la cause du pouvoir temporel, et les deux partis qui luttent autour de cette grande question n'ont dissimulé ni la joie d'une part, ni le désappointement de l'autre. Cet événement a, de plus, cela d'étrange, qu'il arrive à la suite d'une correspondance échangée entre l'Empereur et le Souverain Pontife, correspondance qui faisait présager toute autre chose.

M. Drouin de Lhuys, ancien député sous la monarchie de juillet et l'un des plus énergiques adversaires de M. Guizot dans les derniers temps du gouvernement de Louis-Philippe, fut appelé au ministère des affaires étrangères par Louis-Napoléon dans le premier cabinet qu'il forma après son élection à la présidence. Ce fut donc sous lui qu'eut lieu l'expédition de Rome, et il serait au moins singulier qu'on le rappelât dans le cabinet si l'on était décidé à évacuer la grande métropole catholique et à laisser le Pape aux tendresses des Piémontais ou de Garibaldi.

Après cette nouvelle, la plus importante, parmi celles que les derniers

steamers nous ont apportées, c'est la révolution qui vient d'éclater en Grèce. Le roi Othon a pris la fuite devant une insurrection victorieuse, et un gouvernement provisoire a été installé. Nul ne peut prévoir les suites de ce mouvement, car le sort de la Grèce est tellement lié avec la question d'Orient, et celle-ci a tant de fois été fatale au repos de l'Europe, que les plus graves conséquences peuvent résulter de ce qui ne paraît être, au premier coup-d'œil, qu'un événement secondaire comparé à ce qui se passe en Italie et aux Etats-Unis.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—Nos lecteurs liront avec un double intérêt le discours suivant prononcé par M. Drouyn de Lhuys quelques jours seulement avant qu'il ait été rappelé au ministère des affaires étrangères. Ils y verront quel vif intérêt prend à l'instruction de la jeunesse l'homme qui avec l'empereur va présider, pour bien dire, aux destinées de l'Europe. Ce discours est du reste celui d'un homme de lettres et d'un homme d'esprit. Il est plein de choses charmantes et que sentiront vivement tous ceux qui savent apprécier les réminiscences d'une jeunesse studieuse.

On lit donc, dans la *Revue de l'Instruction Publique* de Paris :

"La distribution des prix pour les élèves du petit collège de Vanves (succursale et pépinière du lycée Louis-le-Grand) a eu lieu le jeudi 7 août, dans la grande salle du lycée, sous la présidence de M. Drouyn de Lhuys, ancien ministre des affaires étrangères, membre de l'Institut, président de l'association des anciens élèves. Le discours d'usage a été prononcé par M. Fleury, professeur à Vanves.

"Le président avait été autorisé par le ministre de l'instruction publique à remettre la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. Hervau, directeur de cet établissement. Avant de décorer en quelque sorte sur le champ de bataille ce loyal vétéran de l'Université, son ancien condisciple, M. Drouyn de Lhuys a prononcé l'allocution suivante, qui, à plusieurs reprises, a excité les applaudissements unanimes du jeune auditoire.

Mes jeunes amis,

"Ce qui me frappe tout d'abord dans la scène que présente cette belle journée, c'est le contraste entre la jeunesse des acteurs et la vétusté du théâtre.

"Dites-moi vous-même bien franchement ce que vous pensez du sombre aspect de ce grand collège délabré. Ces tristes voûtes, ces bâtiments qui menacent ruine, ces constructions cyclopéennes,

... Minæque

Murorum ingentes;

tout cela n'est-il pas fait pour éblouir des regards enfans accoutumés à se reposer doucement sous les riants ombrages du parc de Vanves?

"La science, dit Montaigne, doit être logée dans une plaine fertile, où l'on arrive par des routes gazonnées et doux-fleurantes d'une pénurie facile et polie. Pourquoi la planter à l'écart, sur un rocher raboté, au milieu des ronces fantômes à estomper les gens!"

"Certes, mes chers amis, ce n'est pas la faute de notre excellent professeur si l'hospitalité que vous offre Louis-le-Grand n'est pas plus séduisante. Vous voyez avec quel soin sa bonté paternelle s'est ingéniée à cacher les rides du vieux lycée sous le fard d'une toilette toute de circonstance; mais les expédients de la coquetterie ne suffisent pas.

Pour réparer des ans l'irréparable outrage.

"Il faut invoquer, pour nous venir en aide,

Vires alias majoraque numina.

"Comment se fait-il qu'au milieu de Paris renouvelé, rajourni, Louis-le-Grand seul étale encore les haillons de sa vieillesse décrépite, tandis que, sous la baguette magique de M. Haussman, les églises, les palais, les halles, les hôpitaux végètent une parure nouvelle? L'ombre du vieil Apostat voit restaurer ses Thermes; les mânes des abbés de Cluny errent étonnés dans leurs somptueuses cellules; Saint-Louis se donne des airs de jeunesse; la Sorbonne elle-même se met des mouches, se pose une plume sur l'oreille, fait la coquette, et Louis-le-Grand pleure toujours sur ses ruines. L'empereur n'est donc jamais venu dans ces parages! L'impératrice n'a donc jamais dirigé la promenade du Prince Impérial vers la montagne où sainte Geneviève puisait son troupeau, avant que l'Université enfermât les siens dans ces ténébreuses bergeries? Ah! si l'impératrice le savait!... son cœur maternel ne souffrirait pas qu'on emprisonnât de si gentils oiseaux dans une si laidie cage!

"Applaudissez, mes pures, chers enfants! ce témoignage unanime est une pétition qui arrivera à son adresse.

... Hoc Divum, venti, referetis ad aures.

"Quoi qu'il en soit, le spectacle que j'ai sous les yeux porte avec lui son enseignement et sa morale. Vanves est l'image de la jeunesse, Louis-le-Grand est celle de l'âge mûr. Croyez-moi, mes amis, c'est par les précoces travaux d'une studieuse enfance que l'on prépare ces succès qui adoucissent la tristesse de la dernière moitié de notre vie. C'est à Vanves qu'il faut récolter les palmes qui ornent les murs sévères de Louis-le-Grand.

" Vous avez sans doute entendu dire que, dans une lettre, on réserve presque toujours pour le *post-scriptum* la pensée principale. Il en sera de même dans mon discours. Je veux y ajouter une petite *personnaison* qui, j'en suis assuré, sera de votre goût et me vaudra de votre part de plus vifs applaudissements que ceux qui ont accueilli mes dernières paroles.

" Au nom de l'empereur, de son Exc. le ministre de l'Instruction publique et de M. le proviseur du lycée impérial Louis-le-Grand, je proclame chevalier de la Légion d'honneur M. Hervau, directeur du petit collège de Vanves, et je l'appelle devant moi pour qu'il en vienne recevoir de mes mains les insignes.

" A vous, loyal vétéran de l'Université, dont l'enfance et l'âge mûr se sont écoulés, à l'ombre de ce toit hospitalier, dans le modeste accomplissement de nobles devoirs!

" A vous la père, que dis-je? la mère de tous ces jeunes enfants!
" A toi, mon vieux camarade! il y a près de quarante ans, tu applaudissais à mes succès d'écolier. Aujourd'hui je suis heureux d'applaudir à l'éminente récompense qui couronne ta longue carrière!

" Les acclamations unanimes de ces élèves me rappelleraient, s'il en était besoin, le devoir de la reconnaissance. Je serais coupable d'ingratitude, si je ne reportais à l'Empereur les douces émotions que j'éprouve en ce moment. C'est la délicate bienveillance de Sa Majesté qui, par une opportune anticipation, a daigné, sans attendre le 15 août, me ménager la bonne fortune d'être, en ce jour, auprès de vous, le messager de cette grande nouvelle.

" Et vous, cher et vénéré proviseur, pardonnez-moi cette usurpation! C'est à vous qu'appartient le mérite d'avoir obtenu cette légitime récompense."

Les paroles de M. Drouyn de l'Hays ont été couvertes par les chauds applaudissements de toute l'assemblée.

— Le *Courrier de St. Hyacinthe* contient des détails intéressants sur l'Académie Girouard, école commerciale que l'on sient d'établir dans cette ville. Cette institution, dirigée par M. Kerison, prêtre, a plusieurs professeurs, entre autres M. Treflé Picard, élève de l'école normale Jacques-Cartier, qui a obtenu, dans cette institution, le diplôme pour académie.

— M. l'abbé Brunet, professeur de botanique à l'Université-Laval, est de retour de son voyage d'Europe. Il rapporte avec lui une collection considérable de livres sur la botanique, plusieurs herbiers, et un choix de fruits, racines, etc. en cre, pour le musée de l'Université. M. Brunet a visité les principales universités de l'Angleterre et du continent, il a vu l'exposition universelle, où il a pu rencontrer un grand nombre de savants livrés aux études qui l'occupent : il a de plus visité le Danemark et d'autres pays du nord de l'Europe, dont la flore offre quelque ressemblance avec la nôtre. A l'encontre des autres savants européens qui connaissent très-peu notre pays, il paraît que les botanistes s'occupent beaucoup du Canada et sont assez bien renseignés sur notre géographie. On a fait à M. Brunet des questions sur les affluents du Saguenay par exemple, auxquelles beaucoup de Canadiens auraient été très-embarrassés de répondre. Les voyages et les travaux de Kuhn, de Pursh et de Michaux, ont fait connaître de bonne heure le Canada, dans cette branche de l'histoire naturelle. Il y a aussi un problème très-curieux à résoudre en ce qui concerne notre topographie botanique, problème qui exerce en ce moment la sagacité de plusieurs savants. Il paraît que dans certaines régions tout à fait incultes, au nord de St. Laurent, la flore européenne se croise avec la flore américaine, sans qu'on ait pu encore découvrir les causes de ce singulier phénomène. M. Brunet lui-même pourra peut-être, par ses études, jeter du jour sur cette importante question. Nos lecteurs n'ont pas oublié la brochure pleine d'intérêt qu'il a publiée sur le voyage de Michaux, et l'excursion qu'il a lui-même entreprise jusqu'au lac Mistassin, sur les traces du botaniste français.

Nous espérons que le retour de notre laborieux compatriote contribuera à activer les démarches qui se font à Québec pour y établir un jardin botanique et une serre ou jardin d'hiver. Dans toutes les grandes villes d'Europe, de pareils établissements sont faits entièrement aux dépens du gouvernement ou de la municipalité, et puisque l'Université veut se charger de tous les autres frais, ce serait bien la moindre des choses que Québec consentit à donner le terrain nécessaire.

— Nous enregistrons avec douleur la mort de M. Lapointe, curé de Rimouski. Dans notre dernière livraison, nous avons parlé des efforts qu'avaient faits les citoyens de cet endroit, pour y développer le collège industriel et agricole, fondé par M. Tanguay. A la tête des amis de cette nouvelle institution se trouvait M. Lapointe, qui, comme cela arrive fréquemment, vient d'être enlevé précisément au moment où il allait jouir des fruits de ses efforts. M. Lapointe avait de plus consenti à accepter la charge de membre du nouveau bureau d'examineurs établi à Rimouski. Un grand zèle et une grande habileté administrative distinguaient cet excellent pasteur, et nous ne doutons point que la douleur des habitants de ce district ne soit proportionnée à la perte qu'ils ont faite.

— On a inauguré il y a quelques jours à Québec le collège Morrin, fondé par le testament de son le Dr. Morrin. Cette institution protestante sera affiliée prochainement à l'Université McGill. Le Rév. Dr. Cook, ministre presbytérien, et membre du Conseil de l'Instruction pu-

blique, présidait la séance d'inauguration. En attendant que l'on ait construit un bâtiment convenable sur le site de l'ancienne prison qui a été acheté pour cet objet, les classes se tiennent dans la maison des Fraumagons, rue St. Louis; vingt élèves sont inscrits.

— Le Dr. Smallwood a transporté à l'Université McGill tous les instruments d'observation météorologique qu'il avait à St. Martin, et l'on se propose d'établir près de l'Université, un observatoire dont le savant docteur aura la direction.

— Les élèves de la faculté de droit de l'Université McGill et ceux de l'école de droit du collège Ste. Marie, ont formé une association d'Instruction mutuelle, sous le nom d'*Institut des lois*, et ils ont tenu à l'Institut Canadien-Français une séance publique, où, après des discours de MM. Gonsalve Doutré et Bourgoïn, un procès criminel simulé avec toutes les formalités et les incidents d'une véritable cause célèbre, dont les jeunes étudiants de développer leurs facultés oratoires et de montrer leurs connaissances légales. MM. Cyrille Boucher, de Bellefeuille et Guénette, récemment admis au barreau, avaient consenti à remplir la charge de juge; MM. Laurier et Joseph remplissaient les fonctions du ministère public et MM. Valois et Bouchard occupaient pour la défense. Ce petit drame judiciaire parut intéresser vivement l'auditoire et, après la séance, M. le maire, M. Cherrier, doyen du barreau, M. le Surintendant de l'Instruction publique et M. le professeur Bibaud, appelés à prendre la parole, félicitèrent MM. les étudiants sur leurs succès et sur le noble usage qu'ils savent faire de leurs loisirs.

ERRATUM.—Dans l'article sur la mort de M. Prudent Houde, dans notre dernière livraison, au lieu de "école normale Jacques-Cartier" lisez "école normale Laval."

BULLETIN DES LETTRES.

— La littérature celtique a fait une grande perte dans la mort de M. Eugene O'Curry, l'un des plus laborieux philologues et archéologues irlandais. M. O'Curry a succombé à une maladie de cœur à Dublin, le 30 juillet dernier. Il s'occupait à revoir la traduction des *Lois de Brehon*, dont il avait été l'éditeur avec le feu Dr. O'Donovan. Son intention était, après avoir complété ce travail et publié tout l'ouvrage, d'en tirer les matériaux nécessaires pour un nouveau dictionnaire irlandais. La mort de M. O'Curry a aussi interrompu la publication du second volume de ses conférences sur les *Matériaux manuscrits de l'histoire ancienne de l'Irlande*.—(Athens.)

— La *Revue de l'Instruction Publique* de Paris annonce la publication prochaine d'un mémoire de M. Hyacinthe de Charenton intitulé : "De la langue Basque et de ses affinités avec les idiomes de l'Oural." On sait à quel point la langue Basque, ajoutée-t-elle, a préoccupé les philologues; elle constitue au milieu des idiomes européens un véritable phénomène, dont la science s'efforce depuis longtemps de démêler les origines et de suivre le développement. L'illustre Humboldt s'en était occupé et le Prince Louis Lucien Bonaparte a publié récemment sur les mêmes questions des travaux que le monde savant a fort remarqués.

— On annonce, à Québec, la publication d'un nouveau recueil littéraire : "Le Foyer Canadien," lequel sera rédigé par l'ancien comité des *Soirées Canadiennes* et imprimé par MM. Desbarats et Derbyshire. Les propriétaires de ce nouveau recueil promettent que, s'ils obtiennent un nombre suffisant d'abonnés, ils donneront en prime un volume de 400 pages, intitulé : "Les Poètes et les Littérateurs Canadiens de 1850 à 1860." Cette publication aurait pour objet de combler la lacune qui existe entre le *Repertoire National* et les deux premiers volumes des *Soirées*. Les éditeurs de ce dernier recueil annoncent, de leur côté, qu'ils vont en continuer la publication. M. Taché, un des anciens directeurs, aidé de plusieurs nouveaux collaborateurs, restera à la tête de cette entreprise. Nous souhaitons tout le succès possible aux deux publications.

— M. Gaston Nodding, le chansonnier, père du Pandote et du fameux brigadier, qui a toujours raison, avait été invité l'un de ces jours derniers par M. de Lamartine. Au moment de se mettre à table, au lieu de l'aimable convive, on reçut une lettre dans laquelle il s'excusait de ne pouvoir venir, ayant, depuis la promesse qu'il avait faite, reçu une invitation de la princesse Mathilde pour le même jour. M. de Lamartine ne manifesta aucun désappointement et, prenant un crayon, il écrivit en forme de réponse, ce nouveau couplet des *Gendarmes* :

Ce soir, le vaincu de Pharsale
M'offrit un dîner d'un écu,
Le vin est bleu, la nappe est sale,
Je ne vais pas chez le vaincu ;
Mais que la cousine d'Auguste
M'invite en sa noble maison,
J'accours, j'arrive à l'heure juste...
— Chansonnier, vous avez raison.

BULLETIN DES SCIENCES.

— Nous apprenons par le *Times*, de New-York, les désastres causés à Sainte-Hélène par des fourmis blanches qui ont été apportées, il y a une quinzaine d'années environ, avec une cargaison de bois de construction

venant de Fernando. Les fourmis introduites dans cette cargaison se sont tellement propagées depuis leur introduction qu'elles sont aujourd'hui assez nombreuses pour détruire tout ce qui est en bois. En très-peu de temps elles réduisent en poussière les boiseries d'une maison. Ce qu'il y a d'extraordinaire dans le travail de ces insectes, c'est qu'ils n'attaquent pas le bois par l'extérieur, et qu'ils ne s'exposent jamais à la clarté du jour, mais ils s'introduisent entre les réduits qui sont faits à l'extérieur du bois par d'autres fourmis, et, dans le cas où ils sont obligés de se croiser avec ces dernières, ils établissent des voutes pour leur passage afin de ne pas interrompre le travail de leurs compagnes. Ils affouillent ainsi intérieurement les bois de telle manière, et avec une si grande discrétion que l'on ne reçoit avis de leur présence que par la chute du bâtiment dans lequel ils se sont mis à l'œuvre.

Parmi les nombreux édifices qui ont été ainsi ravagés, ils faut citer l'habitation du consul américain, M. Canoll, dont la moitié à peu près s'est effondrée. En regardant le bois provenant des ruines de cette habitation, on lui trouve les apparences d'un bois parfaitement sain, mais en le prenant à la main et le pressant un peu, il s'écrase comme une coquille d'œuf. Ces fourmis n'attaquent pas seulement le bois, mais encore les livres, papiers, vêtements, cuirs, etc., en un mot, toutes les substances qui n'ont pas la dureté du fer. La population est très-alarinée, et la municipalité a promis une prime de 5000 dollars à celui qui trouverait le moyen de détruire ces animaux. Déjà l'on a enlaidit les bois de différentes substances, mais cela n'a jusqu'ici apporté aucun remède. Ce serait l'intérieur qu'il faudrait pouvoir préserver.

Les fourmis noires pourraient seules apporter le remède que l'on désire, parce qu'elles dévorent la fourmie blanche. Mais leur nombre n'est pas suffisant dans l'île. Le sapin jaune et le théca sont les seuls bois qui résistent à ces insectes.—*Journal d'Education de Bordeaux.*

—On lit dans le compte-rendu des séances de l'Académie des sciences : M. Sterry Hunt lit un travail sur la nature de l'azote et la théorie de la nitrification, dont nous donnons un résumé.

« L'indifférence manifestée par l'azote libre à la plupart des réactifs chimiques est l'un des faits les plus remarquables dans son histoire. En 1848, j'ai suggéré que l'azote libre était le nitryle de l'acide nitreux, c'est-à-dire $NH O^4$, $NH^3 - H^4 O^4 = NN$: correspondant au nitryle nitrique, $N NO^2$, et au nitryle phosphorique, $N PO^2$. On pouvait donc admettre que, comme ces deux corps, l'azote, sous des conditions favorables, fixerait $H^4 O^4$, pour former de l'acide nitreux et de l'ammoniaque. En avril 1861, j'ai publié dans le *Canadian Journal* de Toronto une note où il a été dit que la formation spontanée de ces deux corps par la combinaison de l'azote atmosphérique avec l'eau expliquerait non-seulement la production, si souvent signalée, de l'ammoniaque en présence de l'air et des matières réductrices, mais aussi la formation d'un nitrate dans les expériences de M. Cloëz, sans le concours de l'ammoniaque, et aux dépens de l'air et de l'eau, en présence des matières alcalines. (Comptes-rendus, LXI, 135.)

La production simultanée d'un acide d'azote et de l'ozone, soit par l'électricité, soit par l'oxydation lente du phosphore, s'explique, selon moi, par le pouvoir que possède l'oxygène naissant de brûler l'ammoniaque, mettant ainsi en liberté l'acide d'une petite quantité de nitrite d'ammoniaque régénéré, et même, d'après les observations de M. Houzeau, portant son action oxydante au point d'acidifier l'azote de l'atome d'ammoniaque. Ainsi, comme plusieurs chimistes l'ont soutenu, certaines réactions attribuées à l'ozone seraient dues à une petite quantité d'acide nitreux, qui se forme lorsque l'oxygène actif se trouve en contact avec l'azote atmosphérique humide. D'un autre côté, l'hydrogène, mis en liberté par certains agents réducteurs, aurait pour effet de détruire l'acide nitreux du nitrite d'ammoniaque régénéré, mettant ainsi en liberté l'ammoniaque du sel, et même formant un second atome d'ammoniaque par suite de la réduction de l'acide. (*Canadian Journal*, mars 1861)

« Les idées que je viens d'énoncer se trouvent également dans une note publiée dans le journal de Silliman en juillet 1861. Celle-ci a été reproduite dans le *Philosophical Magazine* de Londres pour septembre 1861, ainsi que dans le *Chemical News*. Partant des observations de Forchammer et de Gmelin, j'ai trouvé qu'un courant d'air qui avait passé à travers une dissolution de permanganate de potasse, acidulée d'acide sulfurique, avait l'odeur et les réactions de l'ozone, qui disparaissait lorsqu'on faisait passer l'air à travers une dissolution de potasse ; tandis que celle-ci, au bout de quelque temps, semblait contenir un nitrite. Cette réaction, qui paraît indiquer la formation de l'acide nitreux, non pas par une action catalytique ou électrique accompagnant la production de l'ozone, mais par l'action de l'oxygène naissant sur l'azote atmosphérique en présence de l'eau, est à l'appui de ma manière de voir, et, comme j'ai dit, la note dont il est question donne la clef à une nouvelle théorie de nitrification.

La formation du nitrite d'ammoniaque par la combinaison directe du nitryle NN avec $4HO$ est nécessairement limitée à des quantités très-minimes par le peu de stabilité de ce sel ammoniacal, qui se décompose spontanément en azote et en eau. Pour la production d'une portion notable d'un nitrite par cette réaction, il faut le concours de quelque corps actif, soit l'oxygène actif, soit une base qui décomposerait le sel ammoniacal. Les expériences récentes de M. Schoenbein viennent de fournir une nouvelle preuve de la formation directe d'un nitrite aux dépens de l'azote de l'atmosphère. Selon lui, il suffit d'exposer à l'air des feuilles de papier, humectées par une dissolution faible d'alcali et de carbonate alcalin, surtout en présence de la vapeur d'eau à 50 ou 60

degrés centigrades, pour que la base alcaline fixe bientôt une quantité de nitrite suffisante pour donner les réactions caractéristiques ; des traces appréciables de nitrite, selon lui, sont obtenues de cette manière sans le concours d'un alcali. L'eau distillée, mélangée avec un peu de potasse ou d'acide sulfurique, et évaporée lentement à une température de 50 degrés centigrades, en plein air, fixe aussi de cette manière une petite quantité soit d'acide nitreux, soit d'ammoniaque. Des traces de nitrite se forment dans l'eau pure dans des conditions semblables.

M. Schoenbein explique tous ces phénomènes par une combinaison de l'azote avec les éléments de l'eau, résultant dans la formation de l'ammoniaque et de l'acide nitreux. Par l'oxydation spontanée des sels de ce dernier, comme il a fort bien dit, l'on comprend facilement la formation des nitrates dans la nature, et même la fixation de l'azote par la végétation.

M. Schoenbein, par ses habiles expériences, a confirmé d'une manière remarquable ma théorie de la nitrification et de la nature double de l'azote libre, regardé comme le nitryle azoteux ; mais il est évident que, depuis la publication de ma note du mois de mars 1861, on ne peut pas dire avec M. Schoenbein que la génération du nitrite d'ammoniaque avec l'azote et l'eau soit « une chose merveilleuse et tout à fait inattendue. » (Lettre de Schoenbein à M. Faraday, *Philos. Mag.*, juin 1861, p. 467), puisque dans ma note du mois de mars 1861, j'avais déjà énoncé la même idée comme servant à expliquer la formation spontanée des nitrites et de l'ammoniaque sous des conditions diverses. Je ne puis admettre avec M. Schoenbein et M. Faraday que les résultats du premier soient dus à l'évaporation de l'eau, qu'en tant que le concours de l'eau et une température un peu élevée sont des conditions nécessaires à la réaction.

M. Schaffer, de Washington, a signalé dans le journal de Silliman, il y a plus de douze ans, que l'eau de pluie exempte de nitrites acquerrait une forte réaction de ces sels après quelques jours d'exposition à l'air pendant les chaleurs d'été."

M. Dumas donne de grands éloges à cette note, qui fournirait la solution d'un des problèmes les plus importants de la physique du globe, la nitrification ; il demande l'autorisation de ne rien retrancher de cette note, s'il arrivait qu'elle dépassât les limites réglementaires. Les honneurs de la séance ont donc été pour l'abile géologue et chimiste du Canada.—*Cosmos.*

— Quelques savants conchyliologues d'Angleterre et de Hollande nient que les oursins marins puissent perforent les roches où on les trouve logés ; ils n'admettent pas qu'un animal mou et gélatineux puisse parvenir à creuser des trous profonds dans des roches résistantes et compactes, telles qu'un grès quartzueux et un granit, l'un et l'autre faisant feu au choc de l'acier, roches que l'industrie de l'homme n'attaque qu'avec un fer acéré. M. Frédéric Caillaud, directeur du Musée de Nantes, après de nombreuses observations faites sur les côtes de la Loire-Inférieure et du Finistère, dans les parages du Croisic et de Douarnenez, où les oursins perforants se trouvent en grand nombre, s'est assuré que les choses se passent pourtant ainsi, et que les oursins percent les roches les plus dures. Pour démontrer la vérité de ses observations, il vient d'envoyer à l'aquarium du Jardin zoologique, comme pièces de conviction, une collection d'oursins, et des morceaux de quartz et de granit où l'on peut suivre le travail de ces échinodermes, et il invite tous les savants à les venir examiner. L'*Echinus Lividus*, sous la forme d'une boule hérissée de pointes ou piquants, qui sont autant de tentacules, prend son point d'appui sur la roche avec ces tentacules charnus, pédicellés, dont l'élasticité lui permet de mouvoir son corps en tournant sur lui-même, à la façon d'une vrille. Il détruit ainsi, grain par grain, la pierre et la réduit en sable. On dirait, au premier abord, qu'il la mange, mais c'est pour en rejeter les débris autour du trou ; on les y retrouve entassés. Nous ne creusons pas autrement les puits artésiens.

C'est ainsi que l'aquarium remplit sa destination. Ouvert à toutes les bonnes volontés et à toutes les expérimentations de la science, il justifie le nom qui lui a été donné de musée vivant de la mer.—*Moniteur.*

BULLETIN DES BEAUX-ARTS.

— On a exposé pendant quelques semaines au *Cabinet de Lecture Parisien* une copie du grand tableau du jugement dernier de Cornélius, fait par M. Heldt, peintre décorateur né en Allemagne, qui s'est fixé à Montréal, et qui a peint les fresques de l'Eglise du nouvel Hôtel-Dieu. Nous empruntons à une notice sur ce tableau, publiée dans l'*Echo*, les extraits suivants :

« Cornélius est l'un des plus grands peintres des temps modernes ; en Allemagne on le regarde comme occupant la première place avec Overbeck.

« Ces deux peintres se sont placés tous les deux à la tête de cette révolution dans les arts, qui nous a valu tant de belles compositions religieuses.

« Ces noms ne sont pas inconnus ici et on a pu juger déjà du talent de ces grands peintres. Ainsi, cette grande quantité d'images de piété, qui nous arrivent chaque année d'Allemagne et qui ont un caractère si particulier de sainteté et de pureté, sont dues à des élèves des deux grands peintres allemands, Cornélius et Overbeck, qui travaillent d'après les dessins et les tableaux de leurs maîtres et toujours suivant leur direction.

« Tout le monde connaît ces produits de l'art allemand, qui forment maintenant, quoique sous un petit format, une collection magnifique.

“Que de belles figures de saints et d'apôtres, quelles pures et saintes représentations de la Vierge Marie, comme tout cela est plein d'innocence, de pureté, de recueillement et d'expression céleste !

“En voyant ces pieuses productions, l'âme s'élève, se purifie, oublie la terre, et sent qu'elle entre dans un monde nouveau, plus pur, plus noble, tout céleste et divin.

“C'est donc avec une grande confiance que l'on peut s'attendre à trouver dans le tableau du jugement dernier de Cornélius, une page vraiment sainte, vraiment pieuse et chrétienne.

“Dans bien des tableaux du temps passé, on remarquait principalement deux défauts, choquants pour les admirateurs de l'art religieux.

“Certaines peintures comme celles du temps du moyen-âge avaient, il est vrai, l'expression chrétienne, le sentiment élevé : tout dans les figures, les attitudes parlait à l'âme et représentait admirablement la pensée spiritualiste et chrétienne ; mais en même temps que de défauts d'exécution on avait à regretter, que de fautes essentielles de dessin, de coloris, de perspective, fautes qui éloignaient du premier abord ceux qui recherchent la forme plutôt que l'idée, la beauté extérieure plutôt que la beauté d'expression, enfin l'élément matériel plutôt que le sentiment.

“Dans d'autres tableaux religieux, c'était le défaut contraire qui prévalait ; il n'y avait pas autant à dire contre l'exactitude des lignes et des contours, la perspective était soigneusement observée, le coloris était savant et habile, l'ensemble du tableau présentait un coup-d'œil plus agréable et plus flatteur, la composition était bien disposée, les mouvements variés, naturels, aisés, sans raideur et sans monotonie ; mais l'expression religieuse où était-elle ? mais le sentiment chrétien qu'était-il devenu ? les figures étaient mondaines et sans aucun rapport avec le sujet, les attitudes sans gravité et sans modestie, les costumes plus ou moins inconvenants, enfin l'ensemble présentait toujours quelque chose de heurté, de violent, qui pouvait convenir à quelque scène mythologique ou profane, mais qui assurément était souverainement déplacé dans une représentation pieuse.

“Voilà les défauts de l'ancienne peinture religieuse du moins, en général, car nous devons faire une exception pour les peintres de génie qui sont complètement sans reproche sous l'un et l'autre de ces rapports.

“Dans l'une des écoles, celle du moyen-âge, assez de piété mais pas assez d'art ni d'exactitude ; dans l'école qui l'a suivie, beaucoup plus de science, mais point de piété, point de recueillement, aucune idée de sainteté, de foi, de vertu. Des figures vulgaires, mondaines, des attitudes plus que profanes, une affectation de costumes inconvenants, rien enfin qui pût rappeler les idées saintes, élevées, pures de la religion.

“Tels étaient les grands défauts que l'art religieux moderne a cherché à combattre.

“Nous n'avons pas, il est vrai, de grands génies à admirer, comme aux grandes époques du XVe et du XVIe siècles, qui, malgré leurs imperfections, resteront toujours les maîtres insurpassables de l'art.

“Mais des hommes d'un très-grand talent ont cherché à allier ce qu'il y avait de vraiment beau dans les anciennes écoles, l'école religieuse du moyen-âge et l'école profane de la renaissance.

“Et en faisant cela d'ailleurs, ils n'ont eu qu'à suivre les traces des grands maîtres du commencement de la renaissance qui avaient cherché eux-mêmes à résoudre ce difficile problème.

“Parmi ceux qui se sont le plus signalés dans cette voie, on cite donc maintenant au premier rang Cornélius, et nous croyons que c'est vraiment une bonne fortune pour la ville de Montréal que de pouvoir contempler l'une des plus belles œuvres du grand peintre.

“Ce tableau a été exécuté dans la capitale de la Bavière, à Munich, dans l'église de St. Louis et il occupe le fond de l'une des arcades de l'église.

“Il a près de 36 pieds d'élévation sur 24 pieds de largeur, et il renferme plusieurs centaines de personnages.

“Le sujet se divise en trois parties : au sommet, le ciel ; vers la base, les autres ouverts de l'enfer ; et enfin l'espace intermédiaire est occupé d'un côté par les élus qui s'élèvent vers le séjour du bonheur, et de l'autre par les damnés qui sont précipités dans les ténèbres extérieures.

“Le ciel occupe un tiers de la superficie environ, et, dans cet espace de 20 pieds sur quinze, sont disposés avec talent, les principaux personnages qui occupent la cour céleste.”

— M. Ingres, le célèbre peintre, vient de composer, à quatre-vingt-deux ans, un tableau, qui sera classé au nombre des plus beaux qu'il ait produits. Ce tableau représente l'Enfant Jésus au milieu des docteurs. L'empereur a, dit-on, acquis cette toile au prix de 150,000 fr. En même temps, Sa Majesté a élevé l'illustre artiste au rang de sénateur.

BULLETIN DES BONS EXEMPLES.

— Dans l'une de ces vieilles petites rues qui avoisinent le marché Saint-Honoré, au dernier étage d'une maison plusieurs fois centenaire, une pauvre famille d'ouvriers venait d'être frappée d'un de ces malheurs complets qui font frémir. Non-seulement la jeune femme était au lit depuis longtemps, mais encore le mari, l'unique soutien de la famille, qui se composait de cinq petits enfants, avait fait la vieille une chute assez sérieuse pour le retenir couché à côté de sa femme. Que faire ? Comment manger alors ?

Parmi les enfants de ce couple malheureux se trouve une petite blonde, gentille espiègle aux yeux bleus, à l'intelligence développée, et qui, tous les matins, ordinairement, va à l'école, mais qui ce jour-là garda le logis pour donner à boire aux deux malades. Le malheur arrivé à son

père lui faisait grand-peine, car la faim qui déchirait son estomac lui en montrait toute la portée ; aussi cherchait-elle instinctivement comment sortir d'embaras.

— Quand vous êtes dans le chagrin, il faut vous adresser au bon Dieu, nous dit toujours la sœur de notre école : eh ! bien je vais m'y adresser au bon Dieu ! Je vais lui écrire une belle lettre comme maman m'a fait en écrire un à ma marraine, dimanche : j'ai encore du papier, une plume.

Et aussitôt fait que pensé. Pendant que son père et sa mère dorment d'un lourd sommeil de fièvre, elle barbouille tant bien que mal, c'est-à-dire plus mal que bien, un billet rempli de taches d'encre, où elle demande au bon Dieu la santé pour ses parents et un peu de pain pour elle et ses petits frères. Puis elle se glisse furtivement hors de la chambre, court d'un trait jusqu'à Saint-Roch, et s'imaginant que le tronc aux pauvres est la boîte à lettres au bon Dieu, elle s'en approche avec crainte en regardant autour d'elle si elle n'est pas vue.

En ce moment, une dame âgée et respectable, qui allait sortir de l'Eglise, se trouve derrière notre pauvre blondine ; la voyant s'avancer ainsi en tapinois vers la caisse des malheureux, et pensant qu'elle est conduite par un dessein coupable, elle l'arrête par le bras en disant :

— Qu'allez-vous faire, malheureuse enfant ?

La petite fille, surprise et effrayée, baisse les yeux en pleurant ; puis sur de nouvelles questions qui lui sont adressées par la dame, elle raconte sa triste histoire et montre comme preuve la lettre qu'elle voulait envoyer au ciel.

La bonne dame attendrie consola la pauvre petite et prenant le papier qui lui était montré, elle dit à l'enfant :— Laissez-moi votre lettre, je me charge de la faire parvenir à sa destination. Puis elle ajouta aussitôt :

— Mais y avez-vous mis votre adresse, pour recevoir la réponse ?

L'enfant qui regardait la dame avec des yeux étonnés, lui répondit :— Non madame ; mais on m'a dit que le bon Dieu savait tout.

— Et on vous a dit la vérité, ma fille, fit la dame en riant ; seulement celui qu'il chargera de vous répondre n'en saura peut-être pas autant que lui.

Alors l'enfant indiqua où était situé le pauvre logis de son père ; puis, le cœur tout joyeux, elle gagna la mansarde. Le lendemain matin, en se levant, elle trouva à sa porte un immense panier contenant des effets de femme, d'homme, d'enfant, du linge, du sucre, de l'argent, le tout bien cousu, sous une grande carte portant pour suscription : “ Réponse du bon Dieu. ” Et, quelques heures après, un médecin vint visiter les pauvres malades. Vous voyez que si la lettre de la petite blondine n'était pas montée matériellement au ciel, elle n'en avait pas moins été reçue par un de ses anges.— *Journal des bons exemples.*

DISTRIBUTION DE PRIX.

Distribution Solennelle des Prix aux Elèves du Collège
St. Michel, 10 Juillet, 1862.

COURS SUPÉRIEUR.

Alphonse Carbonneau,—1er prix de Trigonométrie, 1er pr de Style Epistolaire, 1er pr de Français, 1er pr de Mythologie, 1er pr d'Astronomie, 1er pr de Dessin et d'Architecture, 2e pr d'Anglais parlé, 1er pr d'Anglais, 1er pr de Composition française, 1er pr d'Hygiène, 1er pr de Géographie, 1er pr d'Arithmétique, 1er pr de Composition anglaise, 1er pr d'Histoire de l'Eglise.

Guillaume Ruelland,—1er prix d'Histoire Moderne, 2e pr d'Hygiène, 2e pr d'Astronomie, 2e pr d'Histoire de l'Eglise, 2e pr de Tenue des Livres, 2e pr de Géographie.

Elzéar Lavoie,—1er prix de Bonne Conduite et d'Application, 2e de Trigonométrie, 2e de Composition Française, 3e d'Histoire de l'Eglise, 1er d'Anglais parlé, 2e de Style Epistolaire, 3e d'Astronomie.

Horace Talbot,—1er prix de Tenue des Livres, 3e de Trigonométrie, 2e d'Anglais, 2e de Dessin et d'Architecture.

Stanislas Després,—2e prix de Français, 3e de Tenue des Livres, 2e de Composition anglaise, 3e d'Exercices militaires.

Ferdinand Morisset,—2e prix d'Arithmétique, 2e de Bonne Conduite.

Honoré Guay,—1er prix de Bonne Conduite et d'Application, 1er de Mémoire, 3e de Géométrie, 3e d'Anglais, 2e de Dictionnaire, 3e de Traduction.

Benjamin Talbot,—1er prix de Géométrie, 1er de Tenue des Livres, 2e de Traduction, 1er de Calcul, 2e d'Histoire.

Ernest Têtu,—1er prix d'Histoire, 2e de Géographie, 1er de Traduction.

Aimé Talbot,—2e prix de Calcul, 3e de Tenue des Livres, 3e d'Histoire, 3e de Français, 3e d'Anglais.

Bernard Brady,—1er prix de Dictionnaire, 2e de Géométrie, 2e de Français, 2e d'Anglais.

Philorum Gagué, — 1er prix de Français, 3e de Calcul, 3e de Mémoire.
 Denis Hudon, — 1er prix de Géographie, 1er d'Exercices militaires, 3e de Dictionnaire, 1er de Musique instrumentale.
 Zolique Pouliot, — 2e prix de Tenue des Livres, 2e d'Anglais parlé, 2e d'Exercices militaires.
 Marcel Boeche, — 2e prix de Bonne Conduite et d'Application, 3e d'Écriture.
 De-né Asselin, — 2e prix de Mémoire.
 Tancrède Millet, — 1er prix d'Écriture.
 Cyrille Noël, — 3e prix de Bonne Conduite et d'Application.
 Adéland Larochele, — 3e prix de Géographie.
 Hugh Bradley, — 1er prix d'Anglais, 2e d'Écriture, 1er d'Anglais parlé.

COURS ÉLÉMENTAIRE.

1ère Division.

Arthur Belleau, — 1er prix de Bonne Conduite, 1er de Grammaire française, 2e de Géographie, 3e d'Assiduité et d'Application, 3e de Traduction, 2e de Lecture anglaise.
 Cléophas Gagnon, — 1er prix de Devoirs Classiques, 1er de Traduction, 3e de Grammaire anglaise, 2e de Grammaire française, 1er d'Arithmétique, 1er de Lecture anglaise, 3e de Géographie.
 Ferdinand Courvaux, — 1er prix d'Écriture, 3e d'Analyse et d'Orthographe, 2e de Grammaire anglaise, 2e d'Arithmétique.
 Stéphane Pouliot, — 2e prix d'Analyse et d'Orthographe, 3e d'Arithmétique, 2e d'Écriture.
 Horace Hudon, — 1er prix de Grammaire anglaise, 2e de Traduction, 2e d'Anglais parlé, 2e de Devoirs Classiques, 2e d'Histoire Sainte.
 Sélim Forgues, — 2e prix de Bonne Conduite.
 Alfred Marceau, — 2e prix d'Assiduité et d'Application.
 Adéland Mercier, — 3e prix d'Écriture.
 Izur Bilodeau, — 2e prix de Catéchisme.

2ème Division.

Louis Asselin, — 1er prix d'Histoire Sainte, 1er de Grammaire anglaise, 1er d'Arithmétique, 1er de Géographie, 1er d'Analyse et d'Orthographe, 1er d'Écriture.
 Téléphore Chartier, — 2e prix d'Arithmétique, 3e d'Histoire Sainte.
 Adéland Després, — 1er prix de Lecture française, 3e d'Exercices et d'Analyse, 3e de Grammaire française, 2e d'Écriture.
 Amédée Forgues, — 1er prix d'Assiduité et d'Application, 3e d'Écriture, 2e de Lecture française, 2e de Lecture anglaise.
 Alphonse Boissonnault, — 2e prix de Grammaire française, 4e d'Exercices et d'Analyse.
 Omer Mercier, — 2e prix d'Exercices et d'Analyse, 1er de Lecture anglaise, 4e d'Assiduité et d'Application.
 Cléophas Lapointe, — 2e prix d'Arithmétique.
 Edmond Forgues, — 1er prix de Catéchisme.

3ème Division.

Achille Belleau, — Prix de Lecture anglaise, de Catéchisme et d'Arithmétique.
 Honoré Chamberland, — Prix de Lecture française et d'Arithmétique.
 Edmond Boissonnault, — Prix de Lecture anglaise et de Catéchisme.
 Téléphore Rousseau, — Prix de Lecture française et d'Écriture.
 Napoléon Garon, — Prix de Catéchisme.
 Amédée Mercier, — Prix d'Arithmétique et d'Écriture.
 Désiré Boutet, — Prix d'Arithmétique.
 Onésiphore Talbot, — Prix de Lecture anglaise et d'Arithmétique.
 Vincelas Bilodeau, — Prix d'Écriture.
 André Lamontagne, — Prix de Bonne Conduite et d'Application.
 Alfred Roy, — Prix de Bonne Conduite et d'Assiduité.
 Édouard Guay, — Prix de Lecture française.
 Alphonse Noël, — Prix d'Écriture.
 Narcisse Bélanger, Achille Mercier, Jules Mercier, Alphonse Gaumont, Charles Clavet, — Prix de Lecture française.

Distribution Solennelle des Prix aux élèves du Séminaire de Sto. Thérèse.

CLASSE DE PHILOSOPHIE.

Philosophie intellectuelle et morale—Prix, Octave Godin. Chimie—Prix, Octave Godin. Histoire Naturelle—Prix, Octave Godin.

RHÉTORIQUE.

Excellence—1er prix, Zéphirin Lorrain, 2e Omer McMahon. Discours Français—1er prix, O. McMahon, 2e Z. Lorrain. Versions Latines—1er prix, Z. Lorrain, 2e H. Carrières. Vers Latins—1er prix, Lodger Lanson, 2e Gustave Laviolette. Thèmes Latins—1er prix, E. Ethier, 2e Z. Lorrain. Versions grecques—1er prix, Z. Lorrain, 2e E. Ethier. Préceptes de Rhétorique—1er prix, T. Oumet, 2e Z. Lorrain.

SECONDE.

Excellence—1er prix, Ovide Dubois, 2e Hormidas Dubois, 3e J.-Bte. Preuly. Compositions françaises—1er prix, J.-B. Proulx, 2e A. David, 3e O. Dubois. Versions Latines—1er prix, O. Dubois, 2e H. Dubois, 3e A. David. Vers latins—1er prix, J.-Bte. Proulx, 2e O. Dubois, 3e H. Dubois. Thèmes Latins—1er prix, O. Dubois, 2e H. Dubois, 3e H. Lecours. Versions grecques—1er prix, H. Dubois, 2e O. Dubois, 3e J.-Bte. Proulx. Préceptes de littérature—1er prix, E. Demers, 2e O. Dubois, 3e T. Hogan.

SECONDE ET RHÉTORIQUE DÉUNIES.

Histoire d'Angleterre—1er prix, Alph. Séguin, 2e T. Hogan, 3e O. Dubois. Versions Anglaises—1er prix, H. Carrières, 2e Z. Lorrain, 3e A. Sauvé. Thèmes Anglais—1er prix, G. Laviolette, 2e H. Dubois, 3e O. Dubois.

TROISIÈME.

Excellence—1er prix, Félix Kavanagh, 2e Delphis Gravel. Narrations Françaises—1er prix, F. Kavanagh, 2e Adonias Adam. Versions Latines—1er prix, F. Kavanagh, 2e D. Gravel. Vers Latins—1er prix, F. Kavanagh, 2e Delphis Gravel. Thèmes Latins—1er prix, F. Kavanagh, 2e D. Gravel. Thèmes Grecs—1er prix, D. Gravel, 2e F. Kavanagh. Versions Grecques—1er prix, F. Kavanagh, 2e D. Gravel. Thèmes Français—1er prix, F. Kavanagh, 2e D. Gravel. Arithmétique—1er prix, D. Gravel, 2e F. Kavanagh. Histoire de France—1er prix, D. Gravel, 2e Damien Leclerc. Géographie—1er prix, D. Gravel, 2e F. Kavanagh. Versions Anglaises—1er prix, D. Gravel, 2e F. Kavanagh. Thèmes Anglais—1er prix, Delphis Gravel, 2e Félix Kavanagh.

QUATRIÈME.

Excellence—1er prix, Gédéon Desilets, 2e Aldéric Oumet, 3e Joseph Mignault. Versions Latines—1er prix, G. Desilets, 2e A. Oumet, 3e J. Mignault. Thèmes Latins—1er prix, G. Desilets, 2e A. Oumet, 3e J. Mignault. Versions Grecques—1er prix, G. Desilets, 2e A. Oumet, 3e F. Villeneuve. Thèmes Français—1er prix, G. Desilets, 2e A. Oumet, 3e J. Mignault. Histoire Romaine—1er prix, G. Desilets, 2e J. Mignault, 3e Jean-Bte. Couillard. Géographie—1er prix, G. Desilets, 2e J. Oumet, 3e C. Nolin. Arithmétique—1er prix, J. B. Couillard, 2e G. Desilets, 3e A. Oumet. Versions Anglaises—1er prix, G. Desilets, 2e J. Mignault, 3e C. Nolin. Thèmes Anglais—1er prix, G. Desilets, 2e C. Nolin, 3e A. Latour.

CINQUIÈME.

Excellence—1er prix, Joseph Larivière, 2e Pierre Brais, 3e Siméon Rouleau. Versions Latines—1er prix, J. Larivière, 2e A. Bélingé, 3e P. Brais. Thèmes Latins—1er prix, J. Larivière, 2e P. Brais, 3e J. Gagnon. Thèmes Français—1er prix, P. Brais, 2e J. Larivière, 3e S. Rouleau. Histoire Ancienne—1er prix, S. Rouleau, 2e P. Brais, 3e H. Brunet. Géographie—1er prix, S. Rouleau, 2e P. Brais, 3e J. Larivière. Arithmétique—1er prix, J. Larivière, 2e S. Rouleau, 3e P. Brais. Versions Anglaises—1er prix, J. Larivière, 2e S. Rouleau, 3e J. Gagnon. Thèmes Anglais—1er prix, A. Bélingé, 2e J. Larivière, 3e P. Chartrand.

SIXIÈME.

Excellence—1er prix, Isidore Champagne, 2e Joseph D'Arpenigny, 3e Hormidas Granger. Versions Latines—1er prix, Charles Gareau, 2e E. Robillard, 3e I. Champagne. Thèmes Latins—1er

prix, J. D'Arpentigny, 2e I. Champagne, 3e Alphonse David. Thèmes Français—1er prix, H. Granger, 2e S. Benoit, 3e I. Champagne. Histoire Sainte—1er prix, J. Prévost, 2e Alphonse Toupin, 3e Philibert Paquin. Géographie—1er prix, Irénée Girard, 2e R. Danis, 3e A. David. Arithmétique—1er prix, H. Granger, 2e J. Prévost, 3e Alphonse Toupin. Versions Anglaises—1er prix, Chs. Gareau, 2e Alph. David, 3e H. Granger. Thèmes Anglais—1er prix, J. King, 2e R. Danis, 3e Chs. Gareau.

CLASSE PRÉPARATOIRE.

Thèmes Français—Prix, Théodule Rochon. Lecture—Prix, T. Rochon. Ecriture—Prix, E. Myron. Agriculture—Prix, T. Rochon. Arithmétique—Prix, T. Hotte. Géographie—Prix, T. Rochon. Thèmes Anglais—Prix, T. Rochon.

DESSIN.

1er prix, G. Laviolette, 2e G. Lebel.

MUSIQUE VOCALE.

Première Division—1er prix, H. Carrières, 2e Samuel Racine. Deuxième Division—1er prix, Ch. Nolin, 2e Jos. Mignault. Musique instrumentale—1er prix, Arthur Lavigne, 2e Arthur Duval.

ANNONCE.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE.

Les soussignés se sont occupés de réunir dans leur librairie tous les ouvrages de quelque mérite, publiés en Canada. Ils les offrent en vente aux prix de publication, bien que quelques-uns soient devenus rares. Ils espèrent que les amis de la littérature nationale encourageront cette entreprise. Ils ajouteront aussi volontiers à leur liste les livres que leurs auteurs ou leurs éditeurs voudront bien leur faire parvenir.

J. B. ROLLAND & FILS.

Montréal, rue St. Vincent.

Extrait du Catalogue de la librairie de J. B. Rolland et Fils.

- ACADIENS ET CANADIENS par E. Rameau, 1 vol. in-80 br.
 ACTE SEIGNEURIAL de 1854, 1 vol. br. 25 cts.
 AIDE-MÉMOIRE du Carabinier Volontaire, par L. T. Suzor, 1 vol. br. 25 cts.
 ART EPISTOLAIRE par un Canadien, 1 vol. br. 13 cts.
 BIOGRAPHIE du Chevalier Falardeau, artiste canadien à Florence, par E. de Rives, 1 vol. br. avec son portrait et son autographe, 25 cts.
 COMPTABILITÉ AGRICOLE par Ossaye, 1 vol. br. 25 cts.
 CATÉCHISME de l'Histoire du Canada, 1 vol. 10 cts.
 CÉRÉMONIES FUNÉBRES au sujet de la bataille de Castelfidardo et discours sur le pouvoir temporel du Souverain Pontife, br. 20 cts.
 CONSIDÉRATIONS sur l'Agriculture Canadienne, 1 vol. 13 cts.
 CHIMIE (la) appliquée aux arts et métiers, par P. Hirbet, 1 vol. 25 cts.
 CONSEILLER (le) DU PEUPLE, ou réflexions adressées aux Canadiens-Français par un compatriote, 1 vol. 25 cts.
 CHARLES GUÉRIN, Roman de Mœurs Canadiennes, par l'hon. P. J. O. Chauveau, \$1.
 DE QUELQUES SÉPULTURES d'anciens indigènes, par le Principal Dawson, 1 vol. br. 13 cts. (tiré à un bien petit nombre d'exemplaires.)
 DES PROVINCES de l'Amérique Britannique du Nord et d'une Union fédérale, par J. C. Taché, 1 vol. in-12 br. 37½ cts.
 DICTIONNAIRE HISTORIQUE des hommes illustres par M. Bibaud, 8 livraisons, 60 cts.
 ESSAI de Logique Judiciaire, par M. Bibaud, 1 vol. 75 cts.
 ESSAI sur les insectes qui attaquent le blé, par Emilien Dupont (l'abbé Provancher) 20 cts.
 ÉTAT PRÉSENT DE L'ÉGLISE et de la Colonie Française dans la Nouvelle-France, in-8, 20 cts.
 L'édition originale de cet ouvrage de Mgr. de St. Vallier est à peu près introuvable et se paie très-cher. L'édition faite à Québec est déjà presque épuisée et se vendra elle-même très-cher dès qu'elle ne se trouvera plus dans le commerce. Les amateurs qui ne la possèdent point seront bien de ne point négliger de l'ajouter à leur collection.
 ÉTUDES ET RECHERCHES biographiques sur le chevalier Noël Brûlard de Sillery, 10 cts.
 ÉTUDES de la vie de Monseigneur de Laval Montmorency, in-8, 25 cts.

ECHAFFÉ DE LA POTENCE, souvenirs d'un prisonnier d'état canadien, in-12, 25 cts.

L'ECHO du Cabinet de Lecture, année 1861, rel. \$1 50 cts.

FABLES de Stevens, in-8, 25 cts.

FLORE CANADIENNE par l'abbé Provancher (sous presse.)

L'Histoire chrétienne du Canada, ou Vie de Mlle. LeBer, par M. Fallou, br. 40 cts.

HISTOIRE DU CANADA (COURS d'), par l'abbé J. B. A. Ferland; l'ouvrage complet formera 3 forts volumes in-8, le premier volume est en vente, \$1.

HISTOIRE DU CANADA par F. X. Garneau, 3 vols. in-8 br. \$1 50 cts.

HISTOIRE DU CANADA, abrégé à l'usage des écoles, par F. X. Garneau, (approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique.) 1 vol. in-12.

HISTOIRE DU CANADA par Bibaud, 1 vol. in-12, rel. \$1.

JOURNAL DE L'EXPÉDITION sur le fleuve St. Laurent, in-8, 10 cts.

LÉGENDES CANADIENNES par l'abbé Casgrain, 1 vol. in-12 demi-reliure élégante, \$1.

LE CANADA RECONQUIS par la France, par J. G. Barthe, 1 vol. in-80 \$1. Il s'agit dans cet ouvrage d'une conquête purement littéraire et artistique. L'auteur y rend compte de ses démarches pour obtenir des livres, gravures, objets d'art etc., du gouvernement français pour son pays.

LE VÉRITABLE PETIT ALBERT ou secret pour acquérir un trésor, J. Duquet, br. 25 cts.

MANOIR DE VILLERAI (le) par Mde. Leprohon, trad. de Bellefeuille, 1 vol. in-12.

MÉMOIRE SUR LE GIN-SENG, présenté par le Père Laflamme au duc d'Orléans, nouvelle édition précédée d'une notice historique et biographique sur Laflamme et le gin-seng, par l'abbé Verreau, Principal de l'école normale Jacques-Cartier, et ornée d'un portrait du Père Laflamme, d'une fac-similé de son écriture et d'une gravure représentant le gin-seng, 37½ cts.

Le mémoire du Père Laflamme, édition de Paris, est devenu très-rare. C'est tout s'il en existe deux exemplaires en Canada. La nouvelle édition, accompagnée d'un excellent travail de l'abbé Verreau, est presque épuisée.

MONTREAL, brochure historique, in-8, 10 cts.

MONTREAL et ses Monuments, par J. Lenoir, in-8, 25 cts.

MÉMORIAL DE L'ÉDUCATION par J. B. Meilleur, 1 vol. in-12, 75 cts.

MICHEL SARRAZIN, (biographie de) in-8, 10 cts.

NOTES HISTORIQUES sur la Colonie Canadienne du Détroit, par E. Rameau, auteur de la France aux Colonies, 1 vol. 13 cts.

NOTICE historique sur la Fête célébrée à Québec, le 16 juin 1859, jour du deux-centième anniversaire de l'arrivée de Mgr. de Montmorency-Laval en Canada, par J. C. Taché, in-8 br. 25 cts.

NOUVELLE NOTE sur les antiquités aborigènes trouvées à Montréal, par le Principal Dawson, br. 13 cts. (tiré à un bien petit nombre d'exemplaires.)

OBSERVATIONS sur un ouvrage intitulé Histoire du Canada, par l'abbé Brasseur de Bourbourg, par J. B. A. Ferland, 1 vol. in-8, 20 cts.

OISEAUX (les) du Canada, par J. M. Lemoine, 2 vols. in-8, br. \$1 25.

QUESTIONS GÉNÉRALES sur l'Agriculture, par J. M. Paquin, in-8, 13 cts.

RELATIONS DE LA NOUVELLE-FRANCE, réimpression faite sous les auspices du gouvernement canadien, des mémoires des Pères de la Compagnie de Jésus, devenus très-rares, 3 vols. grand in-80, à 2 colonnes. Prix br. \$10.

RELATION du voyage du Prince de Galles en Amérique, 1 vol. in-80 br. 75 cts.

Idem, rel. \$1.

RÉPERTOIRE NATIONAL: Recueil de Littérature Canadienne publié par M. Huston, 4 vols. in-12, \$16.

SERVANTES (les) de Dieu en Canada, par M. de LaRoche Héron, (Henry de Courcy), 1 vol. in-8, br. 25 cts.

SOMÈRES (les) du Village, in-8, 25 cts.

SOURCES CANADIENNES (les) première année, 1861, un beau vol. br. \$1. Ce recueil littéraire est exclusivement canadien. Le premier volume contient des Légendes de MM. Taché et Casgrain, des Poésies de MM. Chauveau, Grémazie, Fréchette et Lemay, des impressions de voyage de l'abbé Ferland, etc.

SOURCES HISTORIQUES du Canada, publiés et compilés par L. J. Racine, 1 vol. rel. 25 cts.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE de Botanique, par M. l'abbé Provancher, in-8, 40 cts.

TRÈVE sur les Mariages Clandestins, par E. L. de Bellefeuille, in-12, 25 cts.

UNE APPARITION: par Eraste d'Orsonnens, 1 vol. in-18, 25 cts.

VERGER CANADIEN (le), par l'abbé Provancher, 1 vol. in-12.

Des Presses d'Air dilaté d'Esuèbe Sénécal, 4, rue St. Vincent, Montréal.